

Chronique de Bagotville

Bagotville (DNC) — Le club des pionniers du chemin de fer Robert-val Saguenay et le club des pionniers de Saguenay Terminals (les employés comptant 25 ans de service et plus), deux sections au sein du grand Club des Pionniers d'Alcan, auront leur banquet annuel le 22 janvier prochain à l'hôtel Commercial de Bagotville.

C'est la première année que ces deux clubs auront leur banquet individuel; auparavant, un seul banquet immense réunissait tous les pionniers des nombreuses filiales d'Alcan. Cette décision de l'organisation survient à la suite du nombre sans cesse croissant des employés chevronnés comptant 25 ans de service ou plus au service de l'aluminium. De magnifiques montres-bracelet en aluminium seront remises aux titulaires du "quart de siècle".

Damase Potvin a répondu ainsi à M. le président J.-Antoine Desgagné de la Chambre de commerce de la Baie qui l'invitait à venir visiter le boulevard Damase Potvin: "Bien entendu, j'accepte avec empressement l'invitation que l'on me fait avec tant de bienveillance de venir cet été, me promener sur mon boulevard".

On ne peut compter le nombre de personnes de la région qui ont appris récemment (avec fierté) que le vétérinaire littéraire Damase Potvin est natif de Bagotville, ville si sur les bords de la Baie des Ha! Ha! Un journaliste n'a même pas voulu ignorer l'événement historique jusqu'à ce que les journaux en fassent mention. Au fait, les journaux ont fait une publicité vraiment remarquable à son sujet.

Le regretté Dr Eugène Tremblay, un chevalier de l'Ordre de St-Grégoire le Grand, originaire de Bagotville, sera immortalisé par un buste de bronze installé en permanence à l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier de Chicoutimi, institué pour laquelle il s'est tant dévoué. La ville de Bagotville a produit deux chevaliers de l'Ordre de St-Grégoire le Grand, les deux seuls, croyons-nous, à recevoir cette exceptionnelle décoration papale. M. J.-Antoine Desgagné de Bagotville, a reçu le même honneur il y a quelques mois.

Sentence différée

La sentence à Yvon Larose et René Fontaine, deux des trois individus qui furent appréhendés à la suite d'un vol à main armée de \$6,300 à la Caisse populaire St-François-Xavier de Chicoutimi, a été reportée au 5 janvier prochain, sur demande du procureur de la Couronne.

Les deux jeunes gens ont comparu, hier matin, devant le juge Louis-René Lagacé, en Cour des Sessions de la Paix au Palais de Justice de Chicoutimi.

Les dix comparses, tous deux âgés de 18 ans, avaient d'abord protesté de leur innocence et devaient subir leur procès en Cour des Assises criminelles. Cependant, comparissant de nouveau en Cour, la semaine dernière, ils ont décidé de se reconnaître coupables. La sentence devait être rendue hier matin.

Vaillancourt, Corriveau fêtent leurs employés

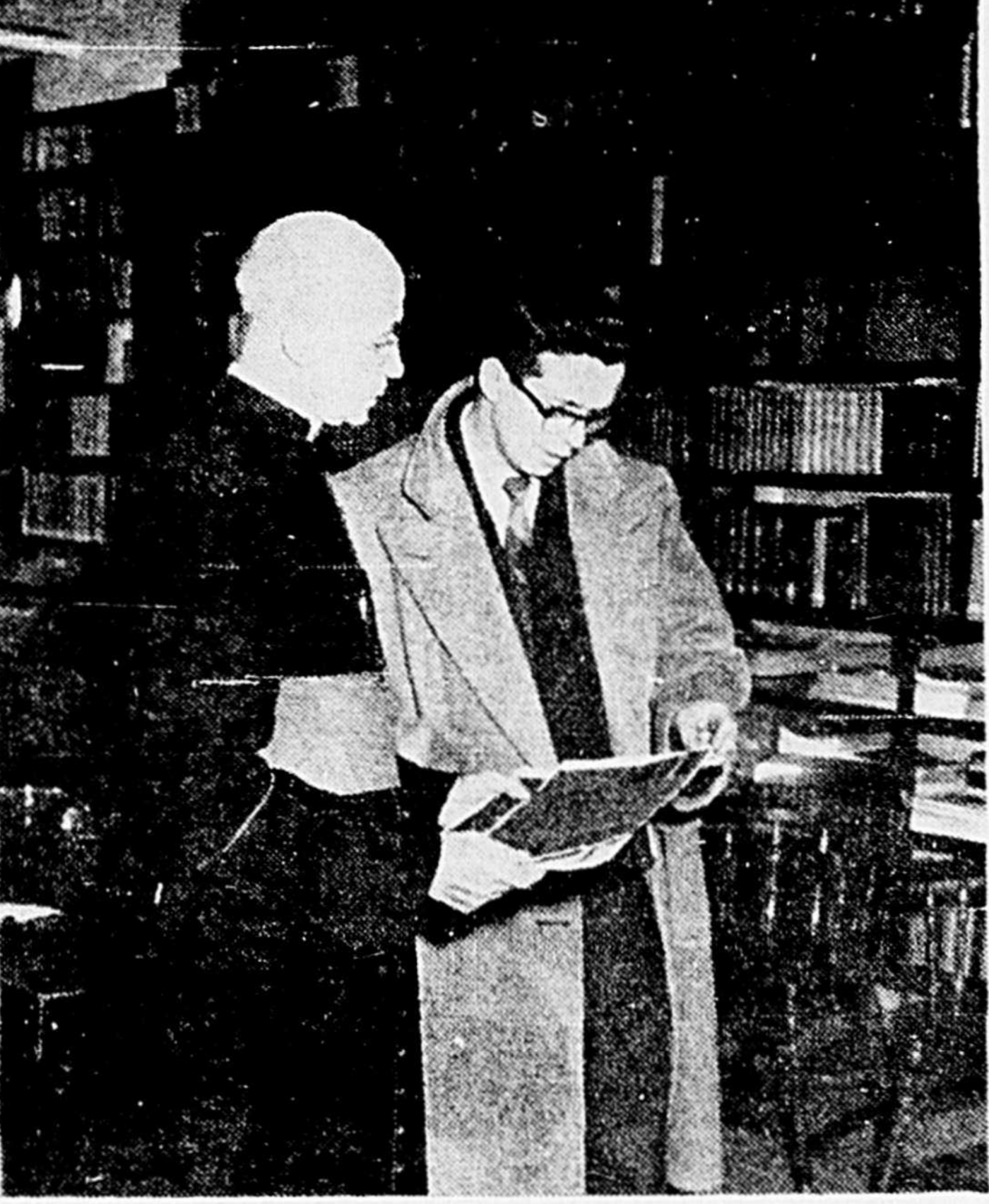
MM. Vaillancourt et Corriveau, arpenteurs géomètres et ingénieurs forestiers, ont invité leurs employés avec leurs épouses, à un souper, mercredi soir, à l'hôtel Champlain.

M. J.-M. Girard qui a pris l'initiative d'organiser ces agapes familiales, a voulu réunir tout le personnel et des patrons de Vaillancourt et Corriveau au cours de leurs vacances de Noël au foyer. La majorité des employés travaillent en effet au lac Pitoukan et le long de la rivière Beatiastes, à environ 45 miles de Chicoutimi.

Ce repas était présidé par M. G. Vaillancourt i.f., à la table d'honneur on remarquait MM. Michel Corriveau, a.g., i.f., M. Lespérance, i.f., et J.-M. Girard. Un programme récréatif suivit le souper à l'hôtel.



GRATIFICATION — Mlle Berthe Poirier, institutrice à l'école St-Charles, à Latraverse, vient de recevoir du Département de l'Instruction Publique, par l'entremise de M. Henri Tremblay, inspecteur d'écoles, une prime de \$20 pour succès dans l'enseignement.



PRÉCIEUX DOCUMENT — La Société Historique du Saguenay vient de s'enrichir d'un précieux document qui date de près d'un demi siècle. Il s'agit d'une copie du photostat du texte primitif du grand roman canadien "Maria Chapdelaine", découpé du Temps, journal quotidien de Paris. Ce roman de Louis Hémon, publié en feuilleton à partir du 21 janvier 1914 dans le quotidien parisien. Ce document est une gracieuseté de M. Aimé Gagné qui l'a obtenu lui-même d'un de ses amis de Trois-Rivières, M. Raymond Douville. Sur la photo, nous remarquons M. le chanoine Victor Tremblay, président-fondateur de la Société Historique du Saguenay qui exhibe à un de nos journalistes M. Yves Fortin, la première page de ce document de grande valeur. (Photo Le Progrès du Saguenay par Studio Bonheur).

Le syndicat et la ville de Jonquière discutent les clauses de la convention

Jonquière (DNC) — Mardi soir dernier, les représentants du Syndicat des Employés municipaux de la ville de Jonquière, dont la présente convention collective de travail a été dénoncée et prendra fin demain, rencontrèrent S.H. le maire Henri Vaillancourt et les membres de son conseil, réunis en comité spécial, afin de discuter des termes d'un nouveau contrat de travail. Les pourparlers, qui ont été menés assez rondement, se sont tout de même prolongés tard dans la soirée. Toujours maintenu, cependant, sur un terrain visant à la plus grande objectivité, et où planait la plupart du temps un réel esprit de cordialité entre employeurs et employés, l'intérêt principal des discussions porta normalement sur la demande d'augmentation de salaires des syndicats. Les employés municipaux, relevant de la convention collective de travail, réclament cette année, une hausse de 20 cents l'heure. La base officielle des heures de travail exigées est de 44 heures par semaine, et cela pour toute catégorie d'employés.

Cette demande d'augmentation était prévue pour cette année, et S.H. le maire Henri Vaillancourt, à une séance régulière du conseil, en novembre dernier, déclarait qu'il était naturel de prévoir que les employés de la ville viendraient devant le conseil pour exiger une hausse de salaire, et qu'il faudrait y faire face, quoiqu'il en soit. Il semble que la discussion connut son point culminant sur l'établissement du taux. Le Syndicat des Employés réclame 20 cents l'heure. Le conseil, pour sa part, devait se réunir hier soir en comité plénier pour en discuter plus longuement et donner une réponse définitive aux représentants des employeurs syndiqués.

La demande d'augmentation de 20 cents l'heure du syndicat se divise cependant comme suit: dix cents pour les employés qui ne comptent qu'un an de service et dix cents additionnels pour les autres qui ont plus de deux ans de service. On croit savoir qu'une clause de rétroactivité, concernant cette hausse de salaires, fut également proposée.

Quant aux autres clauses secondaires, qui seront amendées dans la nouvelle convention collective de travail, soulignons que c'est la première fois cette année que le syndicat des employés de la municipalité de Jonquière réclame l'assurance-maladie contributive, soit 50% garantie par la ville et l'autre partie payée par les employés eux-mêmes. Les membres du conseil ne semblent pas défavorables à cette nouvelle demande, à ce que l'on nous rapporte.

Rappelons que la formule Rand est acceptée et accordée depuis plusieurs années déjà, concernant la retenue syndicale. Les autres clauses de moindre importance portent sur des questions de régie interne, telle que l'affichage des nouvelles positions qui deviennent ouvertes au cours de l'année courante. Ainsi, par exemple, si les employés décident de créer un nouvel emploi, par suite des exigences de l'administration des affaires de la ville, ou pour la surveillance des intérêts des contribuables, c'est ce qui s'est produit lors de la nomination d'un ingénieur des bâtiments, et plus récemment lors du réaménagement d'un entrepôt appartenant à l'électricité. Il est à noter que les employés actuels pourront prendre connaissance de ce nouveau fait, et faire valoir leur propre demande quoique le conseil de ville reste libre d'engager un nouveau venu ou même un employé de l'extérieur, selon son bon plaisir.

Il reste à dire que la clause des ajustements de salaire, à la fin de l'année fiscale, pour certains employés qui se trouvent durant l'exercice de leurs fonctions habituelles, est de nouveau réclamée. On prévoit que quatre ou cinq autres clauses, de même ordre, seront amendées ou qu'on en demandera le maintien intégral.

A cette rencontre de mardi soir, des membres du conseil de ville et du Syndicat des Employés municipaux, ces derniers étaient représentés par M. René Bélanger, de Montréal, président de la Fédération des Corporations scolaires municipales. L'agent négociateur du syndicat local, M. Lionel Harvey, était également présent.

Souhaits du maire Johnny Boucher de Canton Tremblay

A l'aurore de cette année, il me fait plaisir de souhaiter à toute la population du Canton Tremblay, une Bonne et Heureuse Année. L'année qui vient de se terminer a été pour les uns, une année de bonheur, pour les autres, une année de tristesse et d'inertitudes. Afin que pour tous, la paix règne, revêtons l'attitude de la soumission, de l'acceptation. La Providence est maîtresse de notre sort et ce n'est que dans l'action et la soumission que nous trouverons le Bonheur.

Les estimateurs pour Arvida

Le conseil de la cité d'Arvida, lors de sa dernière réunion, a nommé de nouveau des estimateurs pour l'évaluation des immeubles, conformément à la Loi des Cités et Villes de la province de Québec. Les évaluateurs seront les mêmes que l'an dernier étant donné qu'aucun d'eux n'a démissionné. Les traitements payables aux membres du bureau des estimateurs, pour leurs services, sont les mêmes que pour l'année financière terminée le 30 juin 1955, sujets à l'approbation de M. Roland Lemoine, gérant de la cité.

Receptions civiques à Jonquière et Kenogami

Jonquière (DNC) — Comme par les années passées, S.H. le Maire Henri Vaillancourt, m.d., et les membres du conseil de ville se feront un plaisir d'accueillir tous les citoyens de Jonquière qui voudront bien leur présenter leurs souhaits à l'occasion du Nouvel An. La réception aura lieu à la salle du conseil, à l'hôtel de ville, entre 1 heure et 4 heures de l'après-midi, le premier janvier.

Octrois à la C. scolaire

Le secrétaire de la Commission scolaire de Chicoutimi faisait part aux commissaires, réunis en séance spéciale, hier soir, qu'il avait reçu du gouvernement un octroi de \$1,500 pour les cours post-scolaires et le troisième versement de \$9,000 de l'octroi accordé pour l'agrandissement de l'école Ste-Thérèse.

M. Wilfrid Dugal en deuil de sa mère

M. Wilfrid Dugal et sa famille, de Chicoutimi, viennent d'être plongés dans le deuil par le décès de la mère de M. Dugal, à Québec, Mme Marie-Bibiane Arseneault, épouse de feu Pierre-Wilfrid Dugal.

Le R.-P. Colozza en deuil de sa soeur

Est décédée mardi, à Montréal, Mlle Juliette Colozza, soeur de R. P. Vincent Colozza, s.j., directeur de Radio-Sacre-Coeur et de Radio-Notre-Dame. Mlle Colozza sera inhumée vendredi, le 30, à Chicoutimi.

La production d'électricité a été de 17,531,536 h.p. en 55

Québec continue d'accroître sa capacité de production Le Saguenay y contribue

OTTAWA (PC) — La capacité de production d'électricité a augmenté de cinq pour cent en 1955 au Canada et promet de s'accroître encore plus rapidement durant les deux prochaines années.

Dans une revue de fin d'année sur l'industrie électrique, le ministère du Nord canadien signale qu'en 1955 la capacité des génératrices a augmenté de 839,630 h.p., portant la production totale à 17,531,536 h.p.

Plus de la moitié de cette augmentation a été fournie par l'addition de cinq unités d'une capacité totale de 525,000 h.p. à la centrale Sir Adam Beck-Niagara de l'Hydro ontarienne.

L'augmentation en 1955 a été plus faible que l'augmentation moyenne des cinq dernières années — 1,014,000 h.p. — mais le ministère dit que les projets en construction ajouteront environ 1,000,000 h.p. en 1956 et autant en 1957.

Les projets qui en sont encore aux phases préliminaires fourniront une capacité additionnelle de 4,000,000 de h.p. Parmi ces entreprises on remarque la centrale de St-Laurent qui doit fournir 1,200,000 h.p. dès 1960.

Le ministre estime que 27 pour cent seulement des ressources hydro-électriques du pays ont été aménagées pour répondre aux besoins industriels grandissants et à la consommation croissante des usagers commerciaux et domestiques.

Dans la province de Québec, la construction de centrales hydro-électriques, stimulée par les développements miniers et la croissance de l'industrie de l'aluminium, a continué de grandir. Shalwinigan Water and Power Company a ajouté 158,500 h.p. avec l'installation de nouvelles unités à trois des centrales de la rivière St-Maurice et La Northern Quebec Power Company a ajouté 34,500 h.p. à la capacité de sa centrale de Quinze Rapides, dans le haut de l'Outaouais.

Les trois premières unités, d'une capacité de 150,000 h.p. chacune, devaient entrer en service l'an prochain à la centrale de l'Hydro-Québec sur la Bersimis et on procède à la construction de la centrale No 3 à Beauharnois, sur le St-Laurent. L'installation initiale de Beauharnois fournira environ 450,000 h.p. et la capacité sera portée éventuellement à 675,000.

L'Hydro-Québec projette aussi d'installer une centrale de 900,000 h.p. à Lachine et a commencé l'installation de la ligne de 300 kilovolts à double circuit allant de Bersimis à Montréal et Québec.

Les Maritimes, l'Hydro de la Nouvelle-Écosse a parachevé sa centrale de la rivière Mersay, de 6,240 h.p., tandis que l'Hydro du Nouveau-Brunswick a commencé l'aménagement de la centrale Beechwood sur le fleuve St-Jean. Cette centrale produira 90,000 h.p. au printemps de 1958.

La Eastern Smelting, à Chicoutimi a commencé les travaux de construction d'une centrale de 43,000 h.p., et Price Brothers commencera au printemps la construction d'une autre centrale à l'embranchement de la Shipshaw d'une capacité de 60,000 h.p.

Il reste un autre projet considérable pour les prochaines années, avec la construction d'une centrale sur la Péribonka.

Cinq blessés dans un déraillement près de Québec

QUÉBEC (PC) — Cinq personnes ont été blessées jeudi quand un train de voyageurs des Chemins de Fer Nationaux a déraillé près de la gare de Chaudière-Bassin, à cinq milles au sud de Québec. Leurs blessures ne sont pas graves.

Quatre des blessés ont été identifiés. Ce sont MM. J.-A.-R. Paquin et J.-A.-W. Gagné, de Québec, J.-A.-R. Renaud, de Loretteville, et Marcel Massicotte, de Richmond. Les cinq blessés étaient des employés du train.

Trois wagons de marchandises ont déraillé mais la locomotive est demeurée sur la voie.

Le train venait de Richmond, dans les Cantons de l'Est et s'approchait lentement de la gare de Chaudière-Bassin lorsque l'accident est survenu. Les deux wagons de voyageurs, transportant environ 50 personnes, sont demeurés debout.

La cause de l'accident est inconnue.

M. Claude Desjardins, qui a été proposé dernièrement au service des Relations Industrielles aux usines d'Alcan à Arvida, M. Desjardins, diplômé de l'université Laval, est originaire de Québec. Il a fait un stage au Centre d'études industrielles de Genève en 1954. Par la suite, il a été assigné aux usines de la ville de Kingston, M. Desjardins est marié et père de deux enfants.

Il attendra la fonte des neiges en cellule

Kéogami (DNC) — Un robuste invétéré et incorrigible à comparoir en cour municipale, hier après-midi, pour se voir condamné à \$40 d'amende et les frais, ou à 2 mois de prison, a été condamné à l'ombre des grands murs gris de la prison commune de Chicoutimi.

L'inculpé avait été appréhendé par la Sûreté municipale, mardi durant la soirée, alors qu'il était ivre et constituait un danger, puisqu'au moment de son arrestation, à la maison où il habitait de temps à autres, il était affairé à chauffer le poêle de la cuisine à grande renforts de combustible, on l'occurrence des boîtes de carton, et ne se rendait même pas compte que le tuyau était rougi à blanc et menaçait de tomber et de provoquer ainsi un incendie.

A plusieurs reprises, le jour de Noël et les jours suivants, la Sûreté municipale avait incité à mettre un terme à ses libations, mais l'homme, en partie d'ingrédients douteux, et d'amender son statut ivre de vagabond nuisible au bon renom de la ville. Ajoutons que ce triste robuste souffre d'une santé chancelante, et les officiers de la paix ont tenté, mais en vain, de l'amener à considérer la tempérence comme son unique planche de salut.

N'ayant pas les fonds voulus pour s'acquitter de l'amende imposée, et pour cause, notre pauvre here alcoolique dut prendre le chemin des cellules pour y passer la balance des Fêtes et attendre dans la réflexion, la fonte des neiges.

Marcel Simard orateur délégué

M. Marcel Simard, de Naudville, vient d'être choisi pour représenter l'Université Laval, dans les débats oratoires inter-universitaires pour le trophée Cardinal Villeneuve, qui auront lieu à Québec et à Ottawa entre les étudiants des universités de ces deux villes et celle de Montréal.

On a recours à un ingénieur pour le choix du site de la future Ecole supérieure

Les commissaires ont adopté, hier soir, une résolution concernant une étude du terrain situé en arrière de l'École technique, l'un des terrains suggérés pour le site de la future construction de l'École supérieure. Le choix de cet emplacement a été proposé par M. Jean-Louis Gauthier qui considère cet endroit comme la place idéale pour la construction de la future école.

M. Gauthier a proposé qu'un rapport sur la géographie du terrain et des possibilités pour une construction soit effectué par un ingénieur professionnel. La Commission scolaire demandera pour ce travail les services de M. Ernest Dauphinais, ingénieur professionnel de notre ville.

Cette résolution a été adoptée à la suite de vives discussions qui ont amené diverses opinions tant des commissaires que des citoyens qui assistaient aux séances de la Commission scolaire.

Au cours de l'assemblée d'hier soir, qui avait été ajournée la veille, les commissaires ont émis leur avis sur cette question à l'étude depuis longtemps.

M. L.-G. Lapointe exposa en premier son point de vue sur les trois terrains proposés. Il est d'opinion qu'une offre de \$88,000 pour le terrain de M. Gagnon avec les autres portions, serait équitable. Une somme de \$32,000 pour l'implantation de la ville située en arrière de l'École technique serait portable à condition que la cité porte le coût de la canalisation de la rivière aux rats. Il proposa un montant de \$47,000 pour le terrain

de M. Henri Dubé.

Pour sa part, le commissaire Jacques Rivier est d'avis que le terrain de M. Gagnon est le site idéal qui répond entièrement à toutes les exigences requises pour la construction de la future école. Les autres terrains nécessiteraient de trop grandes dépenses pour l'aménagement. Il suggère d'offrir à M. Gagnon et aux autres intéressés une somme de \$74,000 pour l'emplacement. Dans le cas d'un refus, la Commission devrait prendre "des procédures d'expropriation".

M. Jean-Louis Gauthier donna les avantages que la Commission scolaire et la ville peuvent tirer par l'aménagement du terrain situé en arrière de l'École technique. M. Gauthier fit remarquer qu'à cet endroit, l'École sera facile d'accès pour tous les enfants de la ville.

M. Boulé souligna que tôt ou tard la ville devra canaliser la rivière aux rats. Ce dernier abonde dans le sens de M. Gauthier à savoir qu'une étude du terrain en arrière de l'École technique soit faite par un ingénieur professionnel.

Quant au président, M. Vincent Brassard, il est d'avis que les Commissaires choisissent un terrain plus vaste que celui de l'Académie actuelle et qui répondra totalement aux exigences demandées pour une École d'une telle envergure.

Le rapport de l'ingénieur devra être fourni aux commissaires d'ici le 13 janvier prochain.

Recommandation de l'inspecteur Fréchette

L'enseignement des travaux manuels à l'école primaire

Commissaire d'Apprentissage des Métiers du Bâtiment et de la construction qui leur tend les bras des hauteurs de la Cité. M. Fréchette souhaite que les Commissions scolaires procurent aux écoles l'outillage nécessaire à l'application du programme des travaux manuels.

M. Fréchette poursuit son rapport en disant: "A plusieurs endroits, j'ai rencontré en groupes les instituteurs et les institutrices. Les échanges d'idées et d'impressions qui se sont produits au cours de ces réunions m'ont permis de constater une fois de plus jusqu'à quel point le grand nombre des titulaires de classes apportent de l'intérêt et de la conscience dans l'exercice de leurs fonctions et j'ai pour eux beaucoup d'admiration et d'estime".

"D'autre part, j'ai remarqué qu'un certain nombre de garçons, outre les doublers, les lents, les arriérés, des degrés 5, 6, 7, 8 et 9 sont devenus des problèmes réels pour les classes régulières de ces degrés. Sans doute, la perfection n'est pas de ce monde; je sais que cette situation n'est pas particulière à Chicoutimi; je sais aussi que les bobos des autres ne guérissent pas les nôtres; je sais également que depuis plusieurs années, vous avez réalisé l'existence de ces problèmes, que vous les étudiez toujours, et que vous cherchez à les résoudre par des essais et des procédés qui décèlent chez vous, chez votre directeur des études et votre personnel enseignant, un louable souci des grandes responsabilités qui vous incombent à l'endroit des enfants de votre ville".

"Je suis persuadé que vos efforts concertés produisent déjà des résultats reconfortants; mais il n'est point nécessaire de vous dire qu'il y a encore beaucoup à faire puisque les cas problèmes se renouvellent sans cesse".

"J'ai comme une intuition que nombre d'enfants ne profitent que très peu ou pas de l'enseignement régulier qui leur est dispensé, même avec beaucoup de dévouement et de savoir-faire, parce que l'élaboration du programme qui leur est servi n'a pas le don de faire vibrer chez eux la corde de l'intérêt indispensable à toute activité intellectuelle fructueuse".

"A ce point de vue, on ne discute plus, aujourd'hui, les prérequis à l'enseignement de l'enseignement ménager aux filles du cours primaire".

Le stationnement sur la rue St-Pierre à Jonquière

Jonquière (DNC) — En vertu d'un règlement, no 349, qui amende le règlement 346 de la circulation dans la ville, le conseil de Jonquière vient de décréter que le stationnement sera désormais interdit sur le côté sud de la rue St-Pierre, à partir de la rue St-Dominique jusqu'à la rue St-Hubert, c'est-à-dire jusqu'au viaduc, qui sera mis en service bientôt.

Le stationnement se faisait des deux côtés de la rue St-Pierre, à venir jusqu'à présent. Comme cette rue commerciale n'est pas très large et que la circulation y est particulièrement dense aux heures de fermeture des magasins, et que, de plus, la rue St-Pierre est le débouché naturel de l'artere principale, la rue St-Dominique, le conseil de ville a donc décidé de donner suite à une suggestion de la Chambre de Commerce senior de Jonquière pour interdire le stationnement du côté sud, sur cette rue, à l'avenir. Le nouveau décret prend force de loi incessamment, à toutes fins que de droits.

Succès scolaire

Mlle Angèle Lapointe, institutrice au couvent Notre-Dame d'Hébertville a obtenu du département de l'Instruction publique, par l'entremise de M. l'inspecteur Julien Ruël, la somme de \$20, pour ses succès dans l'enseignement.

Cliniques pour les maladies vénériennes

Il y aura cliniques pour les maladies vénériennes au dispensaire de l'Hôtel-Dieu St-Vallier le lundi soir, de 6 hres à 7 hres et le vendredi avant-midi, de 9 h. 30 à 10 h. 30, excepté les jours de fête religieuse ou civile.

Pour les cas urgents on est prié de téléphoner au numéro 4-4481, local 316.

Ce nouvel horaire est valable jusqu'au Jour des Rois inclusivement.

Faites vos Achats
CHEZ
Leopard
EN BAS DE LA CÔTE
CHICOUTIMI
Température:
Neige et vent.
Plus froid ce soir.
PRIX: CINQ CENTS

Événements marquants de l'année 1955 dans le monde agricole sagueuénéen

Il convient à la fin de l'année 1955, de faire un tour d'horizon sur les faits saillants survenus au cours de l'année qui s'achève dans le monde professionnel agricole de la région du Saguenay.

25^e ANNIVERSAIRE DE L'U.C.C.

L'événement qui fut souligné avec le plus d'éclat, à sans doute été le 25^e anniversaire de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay. Un grand congrès eut lieu pour cette circonstance et débuta par une Messe pontificale célébrée par Son Excellence Mgr Melançon. De nombreuses personnalités civiles et religieuses de la région et de l'extérieur ont rendu hommage à l'U.C.C. et à la classe agricole du Saguenay à cette occasion.

Plusieurs centaines de cultivateurs participèrent à ces manifestations et adoptèrent un énoncé de principes qui permettra à l'U.C.C. de demeurer fidèle au passé en s'adaptant aux temps nouveaux. A cette occasion également deux cultivateurs de Chicoutimi furent honorés spécialement. Ce furent messieurs Antoine Rivier et Simon Maltais respectivement premier et deuxième présidents de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay.

Enfin, un album-souvenir fut publié pour faire connaître l'histoire de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay et ses principales réalisations.

REALISATIONS D'UN ABATTOIR A VOLAILLE

Les aviculteurs et tous les cultivateurs de la région du Saguenay qui s'adonnent à l'élevage de la volaille ont appris avec joie l'ouverture d'un abattoir à volaille à la Chaîne Coopérative du Saguenay, il y a à peine quelques semaines.

Cette réalisation d'envergure était désirée depuis plusieurs années déjà. Dans ses plans du début La Chaîne Coopérative du Saguenay avait prévu cette réalisation. L'année 1955 a permis que le projet devienne une réalité.

Les cultivateurs seront libérés des difficultés de l'abattage sur la ferme et la Chaîne offrira un produit de qualité bien supérieure aux consommateurs de la région.

PREMIER SURPLUS A LA C.C.S.

C'est ainsi que la coopération prime l'agriculture familiale, c'est-à-dire en agriculture.

L'année 1955 a aussi été profitable à La Chaîne Coopérative du Saguenay en lui permettant de réaliser son premier surplus de plus de 300,000.00. Ce surplus s'est en effet élevé à environ 370,000.00. C'est donc dire qu'au cours de 1955, cette institution coopérative régionale est passée du stade de l'organisation à celui de la consolidation.

COURS DE SOCIOLOGIE RURALE

La Fédération de l'U.C.C. du Saguenay a inauguré, en 1955, des cours de sociologie rurale pour les cultivateurs. Ces cours d'une durée de deux jours ont été donnés pour la première fois en février dernier à Chambord. Au cours de l'année, La Fédération en a donné dans une dizaine de paroisses.

C'est une nouvelle méthode d'éducation qui est fort appréciée des cultivateurs et qui contribue à former une élite au sein de la classe agricole, même si elle s'adresse à la masse.

PREMIER RAPPORT FINANCIER DE LA CAISSE D'ETABLISSEMENT RURAL

La Caisse d'Etablissement Rural fondée par La Fédération de l'U.C.C. du Saguenay a présenté son premier rapport financier en 1955. Ce rapport indiquait un chiffre d'affaires de plus de 5500,000.00 et un trop-perçu de plusieurs milliers de dollars.

C'est un succès considérable pour une première année d'opération. On sait que le rôle de la Caisse d'Etablissement Rural du Saguenay est de favoriser l'épargne en vue de l'établissement. Les argent accumulés par l'achat des certificats d'épargne sont prêtés exclusivement en vue de l'établissement rural.

Par ces activités et sa propagande, on entend parler dans toutes les maisons de campagne, de l'épargne, et de l'établissement. Et la période d'années!

NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE DE TRAVAIL

Cinq cents bûcherons de plus ont été protégés au cours de l'année par une convention collective de travail négociée par l'U.C.C. du Saguenay avec la St-Raymond Paper de Desbiens.

Cette convention s'ajoute à celles de Price, Joseph Houde, et Rosario Morin.

Notons dans le cas de la Convention, la signée avec Price Brothers, la clause accordant un boni de coupe aux bûcherons qui coupent au moins 50 cordes.

Ce boni de coupe accordé par une compagnie forestière devrait tendre à faire des bûcherons d'ici quelques années par le travail de l'U.C.C. en forêt.

"LA FORET DE CHEZ NOUS"

L'année 1955 a fait un autre cadeau aux bûcherons. En effet, depuis décembre, ils ont leur journal professionnel bien à eux. C'est un supplément du journal de l'U.C.C.: "La Terre de Chez Nous". Il paraît tous les quinze jours et s'intitule: "La Forêt de Chez Nous". Il est distribué gratuitement dans les chantiers et les abonnés à La Terre de Chez Nous en reçoivent une copie dans leur journal.

Le premier numéro fut fort apprécié par les bûcherons.

CHANTIERS COOPERATIFS

Les Chantiers Coopératifs de l'U.C.C. du Saguenay ont pris une importance considérable en 1955. Leur nombre a augmenté et leurs affaires s'élevaient à environ 15 millions de dollars.

De plus, deux syndicats coopératifs forestiers ont donné leur adhésion à La Fédération des Chantiers Coopératifs du Saguenay. Ce sont ceux de St-Félix-d'Otis et de Ste-Rose-du-Nord.

La Fédération des Chantiers compte maintenant huit syndicats affiliés, qui font des opérations cette année. Quelques autres syndicats affiliés n'ont pas participé aux opérations cette année.

ETABLISSEMENT RURAL

Six familles ont quitté la région du Saguenay au cours de l'année pour aller s'établir en Ontario Nord ou en Alberta. Cinq de ces familles sont en Ontario-Nord, tandis que M. Feraud-Girard est en Alberta, à titre de gérant de La Société: "Les Compagnons St-Jérôme", qui voit à l'ouverture d'un nouveau paroissien.

Le mouvement d'établissement rural de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay est donc de caractère permanent.

ECOLE DE GARÇONS A N.-D. DE LA DORE

Dans le domaine de l'instruction et de l'éducation, la paroisse de Notre-Dame-de-la-Dore a, par son crédit, la réalisation la plus prometteuse pour les garçons de cultivateurs.

En effet, l'an dernier, elle avait construit en pleine campagne, une école, pour les garçons de cultivateurs qui veulent atteindre la neuvième année.

Cette année, les cult'eurs ont décidé de louer leur professeur. A cet effet, ils ont formé un syndicat coopératif de co-éducation et ont souscrit un capital social. Par la suite, ils ont emprunté quelques milliers de dollars de la Caisse d'Etablissement Rural du Saguenay, et ont construit une jolie maison près de l'école pour louer leur professeur.

Ce dernier réside donc en pleine campagne et a des contacts continus avec les parents et des élèves. Les fils de cultivateurs de Notre-Dame-de-la-Dore pourront donc atteindre la neuvième année dans l'avenir, et recevoir une instruction adaptée à leur milieu.

Cette réalisation correspond à ce que demande La Fédération de l'U.C.C. depuis plusieurs années.

Souhaitons que dans les années à venir, de nombreuses paroisses suivent l'exemple de Notre-Dame-de-la-Dore.

ELEVAGE DU BOEUF DE BOUCHERIE

Dans le domaine de la production agricole, le fait saillant est sans contredit les essais d'élevage de boeufs boucheries.

Le marché régional pour le boeuf de boucherie est considérable dans notre région. Par ailleurs, cet élevage est très utile aux cultivateurs qui n'ont pas beaucoup de main-d'oeuvre.

Le président de l'U.C.C. du Saguenay et de la Chaîne Coopérative du Saguenay a bien voulu tenter l'expérience lui-même en faisant l'acquisition, il y a quelques mois, d'un troupeau de bétail de boucherie.

Il est possible que dans l'avenir cet élevage devienne populaire dans notre région.

MAINTIEN DU PRIX DE SOUTIEN DU BEURRE A \$0.58

L'Union Catholique des Cultivateurs de la province de Québec a obtenu en 1955, la plus éclatante victoire en obtenant pour une année encore, le maintien du prix de soutien du beurre à \$0.58.

Nous mentionnons cet événement à cause de son importance et parce que La Fédération de l'U.C.C. du Saguenay comme les autres fédérations régionales de l'U.C.C., a participé activement à la campagne soutenue qu'il a fallu mener pour gagner cette victoire.

PRODUCTION LAITIÈRE

La production de lait au pays a augmenté d'un milliard de livres au cours des cinq dernières années pour se fixer à 17 milliards. Les deux tiers de cette production proviennent de l'Ontario et du Québec. En 1954, ces deux provinces ont fabriqué 92 p.c. des 85 millions de livres de fromage, 62% des 313 millions de livres de beurre, 82% des 275 millions de livres de lait évaporé et 88% des 103 millions de livres de poudre de lait. L'Ontario et Québec possèdent 69 des 75 fabriques de beurre combinées du Canada, 7 des 11 fabriques de lait évaporé et 66 des 113 fabriques de poudre de lait. Dans ces deux provinces seulement, il est possible de détourner le lait d'une fabrique à l'autre en quantité considérable.

Autre fait à signaler, la consommation de tous les produits laitiers a augmenté durant la même période. Le fromage, le lait évaporé et la poudre de lait crémeux ont fait le plus de progrès. Par exemple, la consommation par tête de fromage est passée de 4.8 lb à 6.3 lb, soit une augmentation de 31.2 pour 100. Il est distribué gratuitement faite aux produits laitiers et plus spécialement au fromage, dans le Québec, ne l'a pas été en vain. Ce devrait être un encouragement à faire davantage.

Ces quelques chiffres sont extraits de la cause prononcée devant le Conseil national de l'Industrie laitière par le Dr H.A. Derby, chef de la commercialisation à la division fédérale des produits laitiers qui terminait ainsi sa cause.

"Tout pays devrait tendre vers une industrie laitière bien équilibrée. La production laitière du Canada dépasse à peine la consommation nationale et si nous avions des réserves de poudre de lait entier et de fromage suffisantes pour alimenter les marchés d'exportation, nous aurions une économie mieux équilibrée au sein de l'Industrie laitière et moins de beurre dans les entrepôts."

SUBVENTION MAINTENUE SUR L'ACHAT DE PATATES DE SEMENCE

L'honorable Laurent Berré a annoncé la semaine dernière qu'à compter du premier décembre courant, les producteurs de pommes de terre du Québec bénéficieraient, encore cette année, de l'aide de 50 sous le sac de 75 livres sur l'achat de tubercules de semence de la catégorie "Fondation".

L'aide tient aux mêmes conditions que l'an dernier, savoir, que seuls les cultivateurs de bonne foi, résidant dans les limites de la province (Suite à la page 6)

PRODUCTION LAITIÈRE (suite)

Dans certains programmes de Radio-Canada, nous avons l'impression de rencontrer des professeurs qui rousent avec la vérité ou des meneurs de jeu qui ne désirent pas que les éléments essentiels des problèmes qui engagent la civilisation chrétienne soient apportés, mais j'aimerais savoir si le communisme en Pologne a fermement décidé de ne pas se servir du théâtre comme tribune pour diffuser ses idées. Quant aux soutanes sur la scène, quel rôle leur donneront-elles?

INTERVIEW EUIVOQUE SUR LA POLOGNE.

Nous avions, lundi soir, le 26 décembre, à la T.V. de Jonquières, reproduit de Radio-Canada, un interview de Jacques Hébert, de retour d'un court voyage en Pologne. L'impression qui se dégageait de cette conférence de presse, ou plutôt les meilleurs journalistes de l'année, d'après l'annonceur, était que tout allait dans ce pays comme dans le meilleur des mondes.

Le conférencier et ses copains journalistes par leurs questions, avaient une souplesse remarquable, glissant sur les vrais problèmes pour ne présenter qu'un tableau enchanteur, aucun danger à signaler, aucune menace à l'horizon. A la suite du reportage, nous croirions volontiers que la coexistence pacifique de deux forces diamétralement opposées, à l'intérieur d'un pays, est tout à fait possible.

Certains gens rétorqueraient peut-être: "Les journalistes rapportent ce qu'ils ont vu; ils donnent des faits! Qu'avez-vous de mieux, de plus objectif?"

C'est là que nous soulevons trop, si c'est à ce propos, que M. Hébert lance, comme par hasard, une phrase comme celle-ci: "Je tiens cet aveu de la bouche d'un évêque" — Serait-ce de la bouche de S.E. Mgr Karchmarek, actuellement en prison? Les membres du parti communiste peuvent nier certaines dénonciations du Vatican, mais, il faudrait aussi qu'ils expliquent pourquoi des évêques et des prêtres sont incarcérés ou en résidence forcée? Il faudrait qu'ils prouvent que les élections sont libres et que le gouvernement n'y est pour rien dans la propagande qui se fait en faveur du communisme, doctrine essentiellement athée, comme le déclarait encore Pie XII, dans son message de Noël 1955.

LE PEUPLE DESIRE LA PAIX.

Qui ne désire pas la paix? Qui aime la guerre? La paix est un mot que chacun entend à sa façon. Mais il n'y a qu'une paix véritable: celle que le Christ a apportée sur la terre. Est-ce bien cette paix-là que les communistes de Pologne recherchent? Il est décevant qu'un journaliste catholique joue sur le mot ou se soit laissé tromper à ce point qu'il laisse entendre au bon auditeur de chez-nous, pour qui la paix n'est qu'une paix chrétienne, que la paix souhaitée par le parti communiste est la même que celle que nous désirons.

CONCLUSION

Conférence de presse superficielle. Le reportage de Jacques Hébert, devant des journalistes désignés comme les meilleurs de l'année et qui omettent les problèmes de fond, nous paraît décevant.

Quand on visite en rapidité un pays où on ne se serait attendu que dans des villes, ne serait-il pas plus intéressant, plus correct et plus probant pour l'auditeur de Radio-Canada de voir, avec le reporter, un homme qualifié pour mettre au point certaines affirmations?

Nous aurions aimé qu'un Polonais ait invité à se mêler au cercle d'amis qui paraissent sur la scène. M. Hébert se fut senti, sans doute, moins à l'aise; mais, aux questions piquantes d'un homme averti, le journaliste eût été forcé de répondre autre chose que des affirmations incontestables pour un public peu au courant de la vraie vie du peuple polonais.

Ignorance du communisme

La conclusion qui vient à l'esprit de l'auditeur, c'est que le catholicisme n'a rien à craindre ni à souffrir dans un pays où le parti communiste est si gentil; ce dernier n'a absolument rien derrière la tête. Il n'est donc jamais arrivé à un gouvernement dominé par le parti communiste de graduer ses attitudes, de louer dans l'application de sa doctrine, de simuler la douceur, pour un temps?

Les journalistes-professeurs à la Radio ont manifesté une naïveté ou une ignorance profonde de la philosophie qui guide le parti communiste ainsi que de la méthodologie retourne que de la méthode d'investissement d'une place forte à démolir. Le parti communiste polonais a-t-il renoncé au marxisme qui vise à rayer Dieu de la vie publique et privée?

Que veut-on nous faire conclure avec toutes ces bribes de faits? On peut concevoir qu'un Canadien touriste en Pologne et ses confrères-interlocuteurs aient l'esprit large, mais la sympathie à des limites. Un journaliste catholique ne peut

M. Philippe Dufour président de l'U.C.C. de Saint-Jérôme

Monsieur Philippe Dufour a été élu dernièrement président du Syndicat de l'U.C.C. de la paroisse de St-Jérôme lors de l'assemblée générale de cette institution.

Le vice-président élu est M. Gérard Doré tandis que les administrateurs sont les suivants: MM. Orlin Belley, Antoine Langevin, Charles-Eugène Tremblay, Maurice Girard et Léonce Bolduc.

Le secrétaire est M. Hubert Doré.

Au cours de cette même assemblée, on a formé deux comités: L'un pour le recrutement, l'autre pour les études.

Les membres élus du comité de recrutement sont Messieurs Charles-Eugène Tremblay, Gabriel Simard et Orlin Belley. Les membres élus du comité d'étude sont Messieurs Charles Mathieu, Thomas, Louis Gagnon et Raoul Simard.

Félicitations aux élus.

Premiers cultivateurs à payer une contribution de soutien à l'U.C.C.

En octobre dernier, le congrès général de l'U.C.C. se prononçait en faveur d'une contribution de soutien à l'U.C.C. en plus de la contribution de base qui demeure à \$6.00.

Ainsi, un cultivateur qui veut davantage aider son association professionnelle à l'avenir, peut librement payer une contribution allant jusqu'à dix dollars. La partie payée en plus des six dollars est partagée moitié-moitié entre la Fédération régionale et la Confédération.

Or, les deux premiers cultivateurs de notre région à avoir librement une contribution de soutien sont de St-Jérôme. Ce sont Messieurs Raoul Simard et Didyme Néron. L'on sait que M. Simard est vice-président de la Chaîne Coopérative du Saguenay.

La Fédération de l'U.C.C. du Saguenay est heureuse de remercier ces deux cultivateurs convaincus de la nécessité de l'organisation professionnelle et elle espère que leur exemple sera suivi par plusieurs centaines de cultivateurs au cours des prochains mois.



Nous montrons sur cette photo les propagandistes des Assurances de l'U.C.C. du Saguenay en réunion d'étude au Centre Social Rural, en compagnie du chef de tous les propagandistes de la province: M. Jean-Louis Rameau. On est à déterminer les objectifs pour l'année 1956.

Programmes déformateurs à Radio-Canada

de fréquenter les églises pour contenter à déjouer ainsi des faits; il a le devoir de les interpréter à la lumière de la doctrine de l'Eglise; s'il y croit.

S'il n'ose pas se compromettre, ou s'il a peur de dire sa pensée, qu'il renonce à son rôle d'éducateur d'un peuple chrétien.

LE JOURNALISTE CATHOLIQUE

Nos journalistes, sincèrement catholiques, devraient lire et relire le rapport du IVEI Congrès International de la Presse Catholique, tenu à Paris, du 3 au 7 mai 1954. A titre d'information, voici quelques extraits de la lettre de Mgr Montini, lue par le comte della Torre, rédacteur en chef de l'Osservatore Romano, au nom de S.S. Pie XII, à l'ouverture du Congrès.

"... Le monde est, en effet, engagé dans un combat spirituel dont nul n'ignore l'enjeu. Une immense vague d'athéisme déferle sur le monde, et rarement l'action contre la religion du Christ se fit plus pénétrente et plus systématique. Jusque dans les rangs catholiques, on rencontre des fidèles ébranlés dans leur confiance en la mission de l'Eglise..."

"... Tandis que certains s'abandonnent au doute et à la critique, le journaliste catholique digne de ce nom mettra sa plume au service de la vérité catholique sans la diminuer, ni la cacher sous prétexte de ne pas offenser les adversaires de la foi" (Pie XI, Rerum omnium), IL DEMASQUERA L'ERRONNEUR, sous quelque nom qu'elle se couvre... IL SE FERA UN DEVOIR D'ECLAIRER l'opinion sur la lutte impitoyable menée en certains pays contre l'E..."

(Suite à la page 6)

PIECES DE THEATRE SANS PROPAGANDE IDEOLOGIQUE ET SOUTANES SUR LA SCENE.

J'ignore si les auditeurs canadiens possèdent assez le polonais pour saisir toutes les nuances ou les allusions des pièces polonaises, mais j'aimerais savoir si le communisme en Pologne a fermement décidé de ne pas se servir du théâtre comme tribune pour diffuser ses idées. Quant aux soutanes sur la scène, quel rôle leur donneront-elles?

DANIEL ROPS SE VEND PLUS EN POLOGNE QU'EN QUEBEC.

Passons sous silence la petite scène enfantine et cocasse de monter à l'écran quelques livres religieux publiés en Pologne. Mais veut-on nous laisser croire qu'il y a plus de liberté religieuse qu'il y a peut-être que non, mais que l'on signale bien, alors, qu'il n'y a rien d'étonnant, que, trente millions de catholiques polonais jouissant encore d'une liberté religieuse modérée, achètent plus de livres que les quatre millions de Québécois qui ne sentent moins l'urgence de fortifier leur foi. Le gouvernement ne peut brûler les étapes avec une population qu'on dit à quatre vingt cinq pour cent catholique.

ON FAIT UNE MAUVAISE PROPAGANDE A LA POLOGNE.

Il aurait été intéressant de savoir également si cela venait de membres du parti communiste ou non? Et puis, quel est le contenu de cette propagande que l'on dénonce? contre qui ou quel est-elle dirigée? de ne me souviens trop, si c'est à ce propos, que M. Hébert lance, comme par hasard, une phrase comme celle-ci: "Je tiens cet aveu de la bouche d'un évêque" — Serait-ce de la bouche de S.E. Mgr Karchmarek, actuellement en prison? Les membres du parti communiste peuvent nier certaines dénonciations du Vatican, mais, il faudrait aussi qu'ils expliquent pourquoi des évêques et des prêtres sont incarcérés ou en résidence forcée? Il faudrait qu'ils prouvent que les élections sont libres et que le gouvernement n'y est pour rien dans la propagande qui se fait en faveur du communisme, doctrine essentiellement athée, comme le déclarait encore Pie XII, dans son message de Noël 1955.

ATTITUDE ETONNANTE.

Monsieur Jacques Hébert, dans ses commentaires de voyages en Afrique française, nous avait habillé de ses impressions moins sérieuses: Il avait découvert dans ces régions bien des déficiences dont il rendait responsable l'administration française. La Pologne sous un gouvernement communiste l'a tellement ébloui, que cette fois, il est resté impuissant à porter un jugement personnel. Il en est réduit à reproduire des images isolées, des photographies qu'il a eues sous les yeux.

CRITIQUE DE L'INTERVIEW.

N'ayant pas le texte de l'interview de Jacques Hébert, j'essaierai de retracer de mémoire les "principales affirmations" qui prétendaient à l'équivoque.

LES VOCATIONS SONT DEUX FOIS PLUS NOMBREUSES.

C'est une affirmation que nous acceptons avec joie! Mais ce que nous aimerions savoir, c'est la raison de cette augmentation. A écouter monsieur Jacques Hébert, on a l'impression que c'est le régime qui favorise positivement la foi.

L'augmentation des vocations ne serait-elle pas plutôt due à ce que, dans un pays foncièrement catholique comme la Pologne, la persécution durcit les courages et raffermis les forts?

PAS DE CHOMAGE.

Y a-t-il de l'émigration en Pologne, du travail forcé sur une grande échelle? Ce serait intéressant de le savoir. Sous la dictature de Mussolini et de Hitler, il n'y avait pas de chômage, non plus. Mais quel travailleur humain voudrait vivre en pays totalitaire, où l'on peut envoyer les hommes à l'ouvrage comme des forçats? La reconstruction explique-t-elle tout?

LES SALAIRES SONT BAS, MAIS ILS N'ONT QU'A TRAVAILLER PLUS.

Sans commentaires nuancés, je suis porté à croire que le peuple polonais est paresseux, ou fait la grève au ralenti. De plus, est-ce que, comme en d'autres régimes semblables, les salaires ne seraient qu'une tactique pour relever le quota de production, en fonction du rendement de quelques ouvriers qualifiés?

On réduit alors l'homme à une bête de somme avec une diète calculée. Comme esprit social, ce n'est guère rassurant.

LES EGLISES VISITEES ETAIENT REMPLIES.

Bien sûr! Mais l'expérience des autres pays, ou un régime semblable s'est installé, montre qu'on laisse, temporairement et à des degrés divers, la liberté matérielle

CHEZ LES ARTISANS DE DESBIENS

Desbiens (DNC) — Tout comme par les années passées, les Artisans ont tenu à célébrer dignement l'époque de la Noël. Le programme de la fête des enfants qui eut lieu le 23 décembre fut cependant une innovation à Desbiens car les quelques 500 personnes qui remplissaient la salle St-Alphonse ont pu voir se dérouler sous leurs yeux les scènes si touchantes qui ont entouré la Nativité du Sauveur.

M. Charles Bilodeau, propagandiste de Robertville et organisateur de cette magnifique mise en scène, mérite des sincères félicitations pour le beau succès obtenu grâce aux tableaux vivants et ces représentations mimées qui ont transporté la pensée à Bethléem la foule d'assistants, jeunes et vieux.

M. Simon Fortin, de Roberval, qui personnifiait saint Joseph, a voulu le souvenir du Vrai Jésus qui, bien que portant une barbe, n'en devait pas moins être plus jeune que nous le montront certains images. La Vierge, dont le rôle était tenu par Mlle Bouchard également de Roberval, suscita vraiment la pitié des gens sérieux, surtout de ces mamans présentes, lorsqu'en compagnie de son époux, ils se virent refuser un rite d'adoration. Les hôtels ou ils se présentent. L'humble couple dut donc se réfugier dans l'abri des animaux et coucher le divin Enfant sur la paille. Le jeune bébé de M. et Mme Benoît Fortin fut choisi pour tenir ce dernier rôle. Les bergers étaient pour la circonstance MM. Florent Tremblay et Bruno Régner, et les mages, MM. Bernard Harvey, Gérard Régner et Raymond Fortin.

Mme Gauthier, de Roberval, avait charge du maquillage et des costumes, tandis que M. Julien Ruel, de Desbiens, commentait au micro les divers épisodes de la représentation. M. Ruel fut le commentateur de ces mêmes scènes également à Roberval, à Ste-Hedwige et à Chambord. M. André Néron fut fort sympathique aux enfants en sa qualité de Saint-Nicholas lorsque faisant son apparition en compagnie des bergers, il adressa la parole et fit distribuer chocolats et gâteries à l'assistance.

Les cantiques de Noël chantés par la foule et l'histoire de S. Nicolas par M. Ruel avaient au début de la soirée contribué à donner une ambiance propre à la nature de la célébration.

On procéda au tirage d'une maquette roupée et d'une paire de patins "Jean Beliveau" qui furent gagnés par Lisette Laprise, fille de M. et Mme Alphonse Laprise, et Gérard Doucet, fils de M. et Mme Albert Doucet.

Le R.P. Ladouceur, C.S.S.R., curé, félicita les organisateurs et figurants du beau succès obtenu. Il loua les artisans pour le bon travail qu'ils accomplissent et au sein de la population tant au de vue économique que civique.



A 17 ANS, Helen Bradley, de Pitcon, en Ontario, est devenue la plus jeune pilote du Canada. Et cela ne l'a pas empêché de gagner le trophée pour avoir conduit son équipe à la victoire aux récentes compétitions du Prince Edward Flying Club. (CPC)



Berger Allemand Champion Munka-V. Stiplich propriété de M. Samuel Beck, De Grossi Kennels, Toronto, Ont.

Jugé le meilleur...once pour once!

Pour un chien, existe-t-il un honneur plus grand que d'être proclamé "Le choix des juges"? Ceux qui ont dégusté le whisky canadien Lord Calvert, si doux, sont tous d'accord, qu'once pour once, Lord Calvert est jugé le meilleur.

LORD CALVERT

Canadian Whisky

CALVERT DISTILLERS LIMITED, AMHERSTBURG, ONT.

Le chauffeur prudent boit du THE

Le chauffeur prudent boit du THE

LES EGLISES VISITEES ETAIENT REMPLIES.

Bien sûr! Mais l'expérience des autres pays, ou un régime semblable s'est installé, montre qu'on laisse, temporairement et à des degrés divers, la liberté matérielle



CHASSE DE SON ABRI par la crue des eaux de la rivière Russe, ce jeune dain a trouvé refuge sur le portique d'une maison à Healdsburg, Calif. Les résidents de Healdsburg ont dû évaluer leur domicile et le nord de la Californie a été balayé par des pluies torrentielles et des vents violents durant plus de quinze jours. (IPC)

Quoi de plus simple?...

1) Le commandant écrase la queue du chat dont les cris effraient le perroquet (2) qui tire l'aimant. L'aiguille du compas bouge (3). Voyant cela, le second (4) rectifie la course (5), ce qui hisse le pavillon. L'équipage s'écrie:

"UNE MOL POUR MOI"

Un moyen plus simple: téléphoner à l'épicerie de coin ou faites signe au serveur.

MOLSON'S EXPORT ALE

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIERE GRAND-PERE BUVAIT

Le Soviet Suprême dénonce Eisenhower

Formose retentit encore des coups de canons communistes

TAIPEH (PA) — Les canons de la Chine communiste ont retenti hier dans le détroit de Formose...

L'île de Quémoy, et la Petite Quémoy ont également essuyé le barrage de l'artillerie communiste...

Trois civils auraient été tués à Quémoy, selon l'agence Reuters...

Autres cibles La Défense nationale rapporte en outre que les obusiers de la Chine continentale ont ouvert le feu...

L'agence de nouvelles Central News affirme que les navires de guerre nationalistes ont repoussé un groupe de canonnières rouges...

La Défense nationale n'a pas fait état de ces engagements dans son communiqué...

Invasion imminente Les rumeurs persistent entre temps à l'effet que les communistes continuent de masser des effectifs...

Un porte-parole de l'ambassade du Portugal à Ottawa a expliqué que son pays veut rendre ainsi au Canada des services et l'hospitalité qu'il a accordés à la flotte de pêche du Portugal...

Quémoy avait aussi essuyé les attaques communistes l'an dernier, mais les forces avaient finalement concentré tous leurs efforts à l'attaque des Tachen...

Depuis 500 ans Le Gil Eannes est construit de façon à pouvoir ramener au Portugal les prises de sa flotte qui habituellement réintègre le pays en octobre.

Plan de défense OTTAWA (PC) — Un porte-parole de la Défense passive du Canada a révélé hier qu'on a présenté au ministre de la Santé, M. Paul Martin, le plan d'un système d'alarme transcontinental en cas d'attaque...

GAGNANTS DU CLUB DE NOEL GAGNON FRERES NOUVEAUTES CHICOUTIMI



Sur cette photo nous voyons les heureux gagnants du club de Noël de Gagnon Frères Nouveautés Chicoutimi...

La femme Baker coupable du trafic d'un bébé à New-York

NEW-YORK (PA) — Une Mont-réalaise âgée de 64 ans, Mme Rachel Baker, a été trouvée coupable hier d'avoir conspiré pour vendre un bébé à un couple américain...

Mme Baker, qui est grand'mère, a été reconduite à la maison de correction des femmes en attendant de connaître sa sentence...

Deux des trois juges qui ont entendu sa cause en Cour des sessions spéciales ont déclaré l'accusée coupable. Le troisième a soutenu que l'acte de conspiration a eu lieu à Montréal...

Cause en résumé Le procureur de la poursuite, Me Edwin Silberling, a affirmé que "l'accusée avait monté le complot au Canada, puis avait amené sa fabrique portative de bébés (sic) à New-York, pour attendre la fabrication d'un produit destiné à être vendu à New-York, payable sur livraison, sous réserve de l'acceptation du client".

Mme Baker a été arrêtée le 16 novembre sous un mandat fédéral

L'accusant de faux témoignage devant un inspecteur de l'Immigration américaine. Il était alors allé qu'elle était arrivée à New-York en compagnie d'une autre Canadienne, Mme Ruth Alter, qui était enceinte...

Des témoins La famille qui devait adopter l'enfant de Mme Alter a aussi témoigné. Mme Raya Davis, mère de Mme Eva Tazartes, a révélé que sa fille était mariée depuis cinq ans et désirait ardemment avoir un enfant...

Le juge de la Cour fédérale Joh. F. McGohy doit fixer aujourd'hui la date d'un deuxième procès que Mme Baker devra subir pour avoir fait de fausses déclarations à l'Immigration américaine.

Le Portugal maintiendra un navire-hôpital pour secourir nos pêcheurs

OTTAWA (PC) — Un gros navire-hôpital battant pavillon portugais a été mis gratuitement à la disposition des Canadiens qui pêchent la morue au large des côtes de l'Atlantique.

Le gouvernement portugais a fait connaître ce geste récemment au ministère des Affaires extérieures; le gouvernement canadien lui a par la suite fait parvenir une note de remerciement.

Un porte-parole de l'ambassade du Portugal à Ottawa a expliqué que son pays veut rendre ainsi au Canada des services et l'hospitalité qu'il a accordés à la flotte de pêche du Portugal...

D'autres flottes, comme celles de la France ou de l'Espagne, pourront se prévaloir des avantages du navire-hôpital, moyennant rémunération.

Le navire se nomme Gil Eannes; il est de construction récente et jauge 8.000 tonneaux. Il dispose de deux salles d'opération bien équipées, d'appareils thérapeutiques modernes, de deux salles de confinement et d'une grande salle de 74 lits.

Depuis 500 ans Le Gil Eannes est construit de façon à pouvoir ramener au Portugal les prises de sa flotte qui habituellement réintègre le pays en octobre.

Les jumelles ennuyées par la célébrité



A UN AMI intime de la famille, les célèbres quintuplettes Dionne ont déclaré que des "intrus" ont causé la scission entre leurs parents et elles. Les jumelles désirent vivre leur propre vie sans être présentement dans une maison fashionable de Montréal ou Yvonne et Cécile poursuivent leur cours d'infirmières...

Trois des jumelles Dionne se dirigent vers Callander pour le Jour de l'An

MONTREAL (PC) — Trois des quatre jumelles Dionne ont quitté Montréal hier soir à destination de Callander où elles visiteront leur père.

Yvonne, Cécile et Annette ont quitté le somptueux appartement de l'ouest de la métropole où elles habitaient depuis la semaine dernière cherchant d'éviter la surveillance des journalistes chargés d'épier leurs allées et venues.

Marie est demeurée à Montréal afin de se remettre d'une maladie récente. Yvonne et Cécile devront revenir à Montréal dès lundi si elles veulent poursuivre leur cours d'infirmières...

On ignore comment les célèbres jumelles effectuent le voyage à Callander. Marie, l'autre jumelle, ne pourra se rendre à Callander, Ontario, pour cette brève visite. Elle est sortie de l'hôpital il y a à peine une semaine.

Elles veulent empêcher les choses de s'aggraver et éviter que l'incident prenne des proportions plus grandes, a déclaré M. L. M. Edwards, exécutif de la Guaranty Trust Company, qui s'occupe des affaires financières des jumelles.

La vie personnelle des jumelles est devenue mouvementée depuis que leur père, M. Oliva Dionne, a affirmé mardi à North Bay que des "intrus" tentent d'éloigner les jeunes filles de leurs parents.

M. Edwards a dit que "les jeunes filles désirent faire savoir que l'attitude de leur père les rend perplexes, mais qu'elles ne lui en veulent pas".

Elles sont réticentes Les jumelles elles-mêmes ont énergiquement repoussé, comme c'est leur habitude, tous les efforts des journalistes pour obtenir des entrevues personnelles.

M. Edwards a dit que les jumelles lui ont demandé de ne pas divulguer quand et comment elles feront le voyage à Callander.

On a toutefois appris qu'elles y arriveront la veille du Jour de l'An et ne passeront qu'une journée complète à la maison de 18 pièces, Yvonne et Cécile doivent être de retour en service lundi à l'hôpital Notre-Dame-de-l'Espérance, à Ville St-Laurent, où elles étudient les sciences infirmières.

Marie n'ira pas Marie, qui a quitté le couvent il y a un mois pour entrer à l'hôpital parce qu'elle souffrait de l'obésité, n'a pas été considérée

assez forte pour faire le voyage. On avait annoncé plus tôt qu'elle abandonnait la vie religieuse parce que sa frêle santé. Elle demeurera à l'appartement avec une amie durant l'absence de ses sœurs.

Les jeunes filles sont peignées de la déclaration de leur père concernant la question d'argent, a dit M. Edwards. M. Dionne a déclaré qu'il a remarqué une froideur grandissante de la part des jumelles depuis qu'elles sont entrées en possession de \$250.000 chacune à leur 21e anniversaire de naissance, le 21e printemps dernier.

L'argent "Il n'y a pas de chicane en autant que les jumelles sont concernées", dit M. Edwards. "Quant aux questions financières, l'entente de fiducie établie après leur 21e anniversaire de naissance accorde un traitement généreux à leurs parents. Elle comporte réellement plus que les jumelles peuvent se le permettre."

Plus tôt, les jumelles ont autorisé une déclaration affirmant qu'elles aiment profondément leurs parents et leurs huit frères et sœurs, mais sont déterminées à mener leur propre vie et à prendre leurs propres décisions.

Elles ont été "amusées" toutefois par les rumeurs d'aventures amoureuses qui seraient à la source du conflit familial. Elles ont des amis, garçons et jeunes filles, mais il n'y a rien de sérieux à ces fréquentations.

"En réalité, je ne vois pas comment elles pourraient rencontrer bien des garçons, si ce n'est des frères et sœurs des infirmières de l'hôpital", a ajouté M. Edwards. La plupart de leurs amis sont des étudiants qui se préparent à des carrières professionnelles.

On a toutefois rapporté que Annette a un "attachement fort désirable" envers un jeune homme, ce que cela ne saurait susciter aucune objection et ne l'a aucunement éloigné de ses parents.

Sœur Henri Benjamin, supérieure de l'Institut Familial de Nicolet, où Annette étudiait la musique, a déclaré qu'elle n'avait pas d'amis à cet endroit et était "très sage".

Il les connaît peu Le frère cadet des jumelles, Oliva, âgé de 19 ans, qui fait partie du C.A.R.C. à la base de St-Hubert, a été interrogé par les journalistes et a déclaré:

"Après tout, je n'ai jamais vu les jumelles bien souvent. Je fus envoyé à l'école à l'âge de 10 ans et je me suis enrôlé dans l'aviation il y a deux ans. "Elles m'appellent parfois. Mais je ne sais rien de ce qu'elles font, sauf que Cécile et Yvonne semblent aimer le travail d'infirmière."

Elle n'avait pas vu son enfant depuis sept ans MONTREAL (PC) — La femme qui a sans succès tenté de perpétrer un vol dans une succursale de la Banque de Montréal, mercredi, s'est livrée hier en expliquant qu'elle voulait acheter un cadeau à un fils qu'elle n'avait pas vu depuis sept ans et demi mais qu'elle manquait d'argent.

Effusions de sang en Algérie

ALGER (PA) — Le massacre des terroristes se poursuit en Algérie où sept personnes ont été tuées et 10 autres blessées au cours des dernières heures.

Des rebelles ont braqué des mitraillettes contre des chars blindés à la frontière marocaine où trois soldats ont été blessés. Les attaques se multiplient partout.

On rapporte même que le mouvement d'insurrection est devenu si considérable que des familles entières de colons français quittent leurs fermes chaque soir pour aller se réfugier dans les villages les plus rapprochés. La vie est ainsi devenue presque impossible dans tout le territoire algérien où le couvre-feu a été imposé. Il est en outre difficile de circuler sans coupe-fils militaire.

Des rebelles ambusqués un peu partout sur les routes de campagne rendent les voyages dangereux entre les villes et villages et certaines routes ont même été fermées à la circulation des civils.

Khrouchtchev s'en prend à la politique occidentale

MOSCOU (Reuter) C'est en termes particulièrement violents que les chefs soviétiques ont dénoncé hier la politique occidentale, usant d'un langage qu'ils n'avaient pas employé depuis l'histoire qu'une trêve avait partiellement mis fin à la guerre froide.

M. Nikita Khrouchtchev, premier secrétaire du parti communiste soviétique, est monté à la tribune du Soviet Suprême pour rappeler au monde que les expériences nucléaires de l'URSS ont été couronnées de succès et pour condamner le message de Noel que le président Eisenhower a adressé aux pays de l'Europe orientale.

Les observateurs rappellent que M. Eisenhower, depuis son accession à la présidence il y a trois ans, avait joui d'une immunité à peu près complète contre les attaques de Moscou.

La bombe II M. Khrouchtchev a souligné que l'URSS n'entend pas renforcer sa puissance militaire mais doit rappeler à l'Occident que la bombe à hydrogène récemment mise à l'essai avait "une force équivalente à plusieurs millions de tonnes d'un explosif ordinaire et qu'il est encore possible de la perfectionner".

Tour à tour, MM. Khrouchtchev et Boulganine ont défendu les discours qu'ils ont prononcés au cours de leur récente visite en Asie, discours qui ont suscité de vives critiques en Occident. Hier encore, ils ont fustigé les "colonialistes" avec la même vigueur.

Pourtant, M. Boulganine a déclaré que l'année 1955 avait été un point tournant dans le dialogue que les observateurs occidentaux n'ont pas vu dans ses discours la renaissance de la guerre froide.

Les deux hommes ont protesté de leur amitié à l'égard du gouvernement britannique; ils ont affirmé qu'ils n'avaient pas prononcé de paroles susceptibles de provoquer un conflit entre les nations occidentales et asiatiques.

Les résolutions du Nouvel An

Par la PRESSE CANADIENNE Une enquête menée par la Presse Canadienne dans les 10 provinces n'a pas l'habitude de prendre des résolutions du Nouvel An. Nombreux en effet sont ceux et celles qui ont décidé de finir l'année en jetant un regard en arrière, afin de s'inspirer du chemin parcouru pour prendre de fermes résolutions dans le but d'améliorer leur sort et celui de leurs concitoyens au cours de 1956.

Il y a nécessairement de petites et de grandes résolutions, mais l'homme moyen se contente en général de prendre des résolutions personnelles visant à enrayer une mauvaise habitude ou à en caractériser une bonne. Certaines personnes ont même jusqu'à inscrire leurs résolutions sur papier, afin de se souvenir. D'autres se contentent de se les rappeler de vive mémoire.

Des exemples Questionnées au sujet de leurs résolutions du Nouvel An, de nombreuses personnalités canadiennes n'ont pas hésité à faire connaître leurs désirs.

Ainsi le premier ministre Joseph Smallwood, de Terre-Neuve, a déclaré au représentant de la Presse Canadienne "qu'il tentera par tous les moyens à rapprocher davantage sa province du reste du Canada en y améliorant le standard des services publics."

Le maire Horace Bolvin, de Granby, a indiqué pour sa part qu'il "continuera de travailler à promouvoir la bonne entente, un objectif dans la poursuite duquel le bilinguisme est un facteur important."

Le maire Charlotte Whittom, d'Ottawa, affirme de son côté "qu'elle continuera d'essayer d'être un bon maire que la capitale n'en a jamais eu".

A Toronto, le procureur général de l'Ontario, M. Keston Roberts, a déclaré: "En cette veille du Nouvel An, j'aimerais demander à tous les automobilistes de s'engager à conduire prudemment en obéissant aux lois de la circulation et en se montrant courtois. Mais plus que toute autre chose j'aimerais leur demander de promettre qu'ils s'attacheront plus d'importance à une vie humaine qu'à leurs droits de chauffeurs."

Chacun son idéal D'autres personnes ont manifesté leur désir de poursuivre un idéal qui leur est particulièrement cher, mais nombreuses sont celles qui ont dit qu'elles espèrent améliorer le sort de leurs compatriotes en se conformant à leurs devoirs d'état.

Le leader provincial du parti social démocrate, dans la province de Québec, Mme Thérèse Casgrain, a affirmé qu'elle souhaite "un meilleur standard de vie pour tous les Canadiens et des chances égales pour tous".

Plus sage que bien d'autres cependant, Mme la sénatrice Nancy Hines, de Victoria, en Colombie-Britannique, a déclaré: "J'ai tant de fois vu les résolutions prises s'évaporer en quelques jours que je crois qu'il est préférable de n'en point prendre..."

La route est plus néfaste que la guerre CHICAGO (PA) — Le nombre des victimes de la route aux Etats-Unis en 1955 dépassera probablement le nombre des soldats, marins et aviateurs tués durant les trois années du conflit coréen.

Un relevé encore incomplet établit en effet que 36.000 le nombre des pertes de vie attribuables à des accidents de la route dans ce pays au cours de l'année qui s'achève. Les autorités américaines estiment en outre que ces chiffres dépasseront les 38.000 plus que les 33.417 militaires tués au combat dans la guerre de Corée.

Aux théâtres de Chicoutimi

THÉÂTRE CAPITOLE CHICOUTIMI Tel.: 4-3097

AUJOURD'HUI Programme double: CRAINQUEBILLE avec YVES DENIAUD et PIERRE FOUCADE — aussi — TARZAN ESCAPES avec JOHNNY WEISSMULLER et MAUREN O'SULLIVAN

Nouvelles d'Actualité

THÉÂTRE IMPÉRIAL CHICOUTIMI Tel.: 4-5469

AUJOURD'HUI Programme double: LE LOUP DE LA SILA avec SILVANA MANGANO et AMEDEO NAZZARI — aussi — TEMPETE SUR LA COLLINE avec CLAUDETTE COLBERT et ANN BLYTH

Sujet court

THÉÂTRE CARTIER CHICOUTIMI Tel.: 4-3138

AUJOURD'HUI Grand spécial Cinémascope en couleurs: SIGN OF THE PAGAN grand film d'action avec JACK CHANDLER et JEFF PALANCE

(92 minutes) 1h. p.m., 4h., 10 p.m., 7h.05 p.m., 10h.15 p.m. — aussi — LE PARADIS DES MAUVAIS GARÇONS version française de "Macao" avec ROBERT MITCHEM et JANE RUSSELL

(81 minutes) 2h., 5h. p.m., 5h. 45 p.m., 8h.25 p.m. Nouvelles d'Actualité

Pour un résultat sûr servez-vous ces annonces classées

TARIF DES ANNONCES LE PROGRES

Minimum par insertion (12 mots) 0.50 par mot au delà de 12 mots.

AGENTS DEMANDÉS

HOMMES DEMANDÉS pour... Agence de recrutement et de placement.

AGENTS VENDEURS

AIMÉZ-VOUS LA VENTE? Si oui, opportunité de faire 500 à 875 par semaine.

A LOUER

GRANDE CHAMBRE située au 3000 317, rue Racine est. Chicoutimi.

LOGEMENT de cinq (5) pièces chauffées et entretenu. La location est de \$70 par mois.

VENDEURS DEMANDÉS

VOYAGEUR COMMERCIAL: Marchand en gros de textile à Montréal vendant spécialement toutes les nouveautés.

Trop de bras

KOICHI (PA) - Toshio Yokota, vagabond âgé de 30 ans, a admis avoir volé deux bras d'une statue de bois.

LE FANTÔME



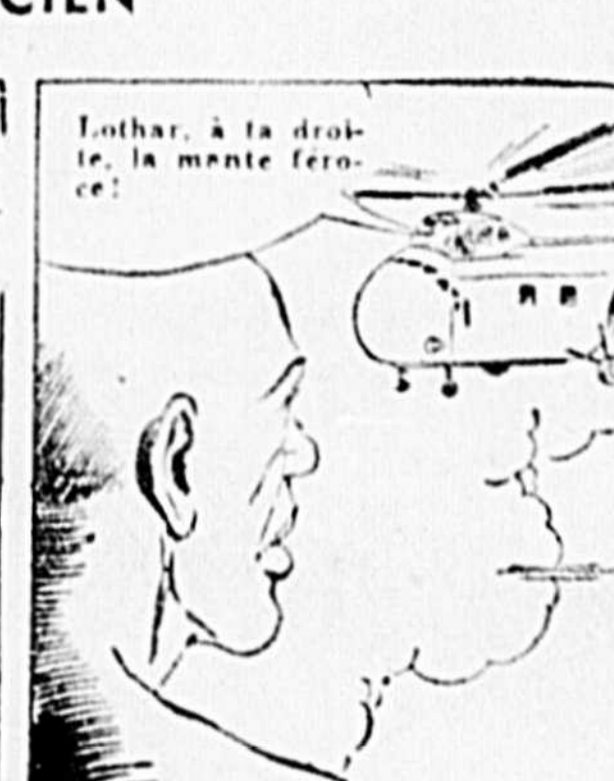
LE SURHOMME



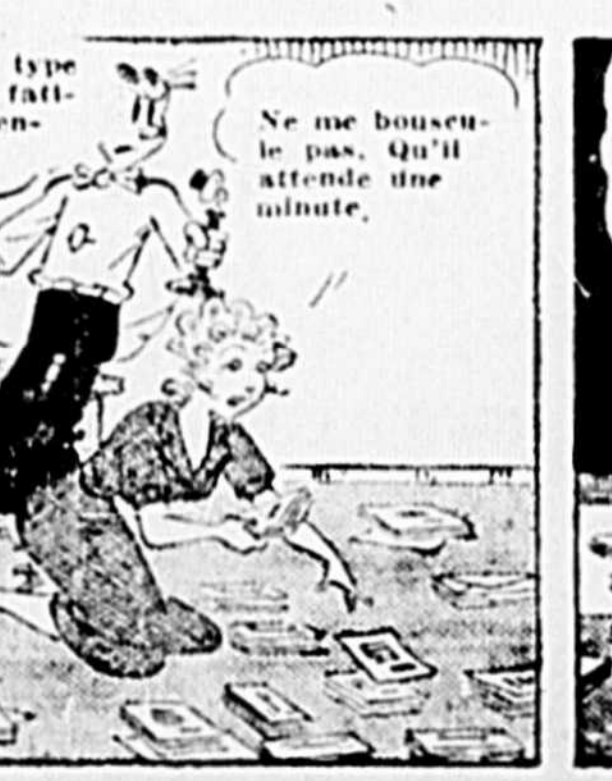
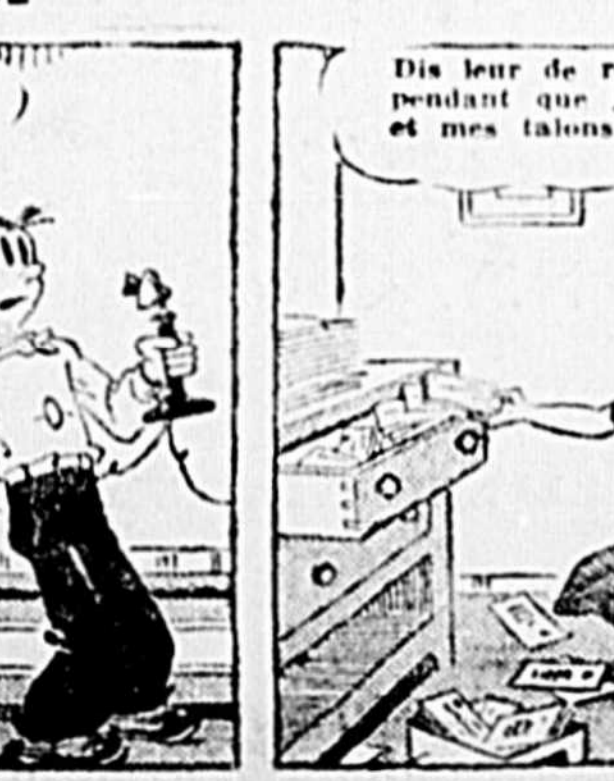
MARISE DUCLAU et sa famille



MANDRAKE, LE MAGICIEN



LA FAMILLE TEBECHE



Souhaits du maire Edgar Tremblay de Bagotville-paroisse

A l'aube de l'année 1956, il m'est très agréable d'offrir à mes concitoyens mes meilleurs vœux pour une bonne, heureuse et sainte année.

Souhaits de la Garde N.-D. de Fatima de Jonq.

Je souhais aux cultivateurs de ma paroisse la prospérité et la paix, moisson promise aux hommes de bonne volonté.

Programmes . . .

À la séance de clôture, le cardinal Feltin ajoutait: "Le journaliste chrétien s'efforce de voir les faits dans leur ensemble."

Souhaits du maire Jos-C. Levesque de Bagotville

Les années se succèdent avec rapidité et au terme de chacune d'elles, nous nous surprenons à jeter un dernier coup d'œil sur les projets que nous caressons ou les réalisations que nous sommes à achever.

Funérailles de Mme Errol Lindsay

Le 20 décembre courant, avait lieu en l'église Notre-Dame, à Roberval, le service funéraire de Mme Alne Bilodeau, épouse du notaire Errol Lindsay, décédée le 16, à l'âge de 72 ans, et 10 mois, après plusieurs mois de maladie soufferte avec résignation, et muette de tous les secours de la religion.

AVIS

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE CHICOUTIMI No 20,292 Dans la Cour Supérieure. INDUSTRIAL ACCEPTANCE CORP. LTD. incorporation légalement constituée ayant une place d'affaires en la cité et district de Chicoutimi,

Evénements . . .

vinc: peuvent profiter de subsides. Les commandes doivent être groupées par l'intermédiaire d'un organisme agricole officiellement reconnu.

DELISLE & LAQUERRE

J.-L. DELISLE I.N.S. M.E.S.M.E. M.E.I.C. B. S. A. M. LAQUERRE I.N.S. B. S. A. M.E.I.C. M.E.I.C.

P. NADEAU

ARPENTEUR-GEOMETRE - INGENIEUR FORESTIER 1008, rue Beauregard Tél.: 4-5240 Chicoutimi

LAMONTAGNE & GRAVEL

ARCHITECTES 31 ouest, rue Racine (Édifice Perron) "EN HAUT DE STEINBERG" Chicoutimi

GAGNON & BERGERON

COMPTABLES AGRES EDIFICE MURDOCK L.-G. Gagnon R.A. L.S.C.C. C.A. - P.-A. Bergeron, B.A. L.S.C. R.I.A. C.A. 23 Est. Racine Téléphone: 4-4369 Chicoutimi. P.Q.

VAILLANCOURT & CORRIEUX

ARPENTEUR GEOM. et ING. FORESTIERS Edifice Murdock 23 est, rue Racine Chicoutimi

Desgagné & Boileau

ARCHITECTES 582 Blvd Lomarche Tél.: 4-7711 Chicoutimi

LES ENTREPRISES D'HABITATION INC.

LEH COURTIERES D'IMMEUBLES Prêts Hypothécaires NEW REALTY CORPORATION 440 RACINE EST CHICOUTIMI, P. Q. BUREAU TEL.: 4-9105

Cartes Professionnelles

GAUTHIER & TREMBLAY, C. A. COMPTABLES AGRES - CHARTERED ACCOUNTANTS ANTOINE GAUTHIER R.A. L.S.C. C.A., CHARLES TREMBLAY, L.S.C. C.A. GASTON TREMBLAY, R.A. L.S.C. R.I.A. C.A. Syndic 54 EST. RUE RACINE TEL.: 4-7706 CHICOUTIMI P.Q. EDIFICE LAGACE

Boulangier, Fortier & Rondeau, c. a. Maurice Boulangier, R.A. C.A., Guy Fortier, R.A. L.S.C. C.A., Real Rondeau, R. A., C.A. - Guy Thériault, C.A., Marcel Michaud, C.A., - Alexandre Labarre, C.A., Raymond Kirouac, C.A.S.C., André Gagnon, C.A., Gerard Beaulieu, C.A. 71, RUE ST-PIERRE - QUEBEC - TEL.: 5-4955

DELISLE & LAQUERRE J.-L. DELISLE I.N.S. M.E.S.M.E. M.E.I.C. B. S. A. M. LAQUERRE I.N.S. B. S. A. M.E.I.C. M.E.I.C. INGENIEURS CIVILS - Charpentier métallique - Aiguës et agnès Développement hydro-électrique - Pont et route - Expertise en mécanique et électricité 150 Racine Est (Édifice Tremblay) Tél.: 4-4101 - Chicoutimi, P.Q.

P. NADEAU ARPENTEUR-GEOMETRE - INGENIEUR FORESTIER 1008, rue Beauregard Tél.: 4-5240 Chicoutimi

LAMONTAGNE & GRAVEL ARCHITECTES 31 ouest, rue Racine (Édifice Perron) "EN HAUT DE STEINBERG" Chicoutimi

GAGNON & BERGERON COMPTABLES AGRES EDIFICE MURDOCK L.-G. Gagnon R.A. L.S.C.C. C.A. - P.-A. Bergeron, B.A. L.S.C. R.I.A. C.A. 23 Est. Racine Téléphone: 4-4369 Chicoutimi. P.Q.

VAILLANCOURT & CORRIEUX ARPENTEUR GEOM. et ING. FORESTIERS Edifice Murdock 23 est, rue Racine Chicoutimi

Desgagné & Boileau ARCHITECTES 582 Blvd Lomarche Tél.: 4-7711 Chicoutimi

LES ENTREPRISES D'HABITATION INC. LEH COURTIERES D'IMMEUBLES Prêts Hypothécaires NEW REALTY CORPORATION 440 RACINE EST CHICOUTIMI, P. Q. BUREAU TEL.: 4-9105

Dr Paul Riverin CHIRURGIEN-DENTISTE 83 est, rue Racine CHICOUTIMI Tél.: 4-3568

Gagné & Cain AVOCATS Ch. 305 - Edifice Murdock 23 est, rue Racine Chicoutimi Tél.: 4-3072

Dr Victor Gladu CHIRURGIEN-DENTISTE 31 ouest, Racine Tél.: 4-8585 ABSENT EN REPOS pour jusqu'au 23 janvier CHICOUTIMI

Jean-Charles Simard AVOCAT Edifice Lagacé, Chicoutimi

Pierre Beaulieu Membre "Million Dollars Round Table" ASSURANCE-VIE Spécialiste: Experte de succession Suite 110 - Edifice Perron Bureau: 4-7115 - Rés.: 4-6022 "Les Prévoyants du Canada"

Henri Gagnon & Fils Enr. ASSURANCES GENERALES (Edifice Abel) 365 est, rue Racine Tél.: 4-4019 CHICOUTIMI

Jean-Paul Gravel AVOCAT Edifice Lagacé Chicoutimi

Pierre-E. Laberge Courtier Général d'Assurances 369 est Racine CHICOUTIMI

Me Paul Pouliot AVOCAT Edifice Steinberg 31 Ouest, rue Racine Chicoutimi - Tél.: 4-8685

Gustave Claveau ET FILS ENR. Courtier en Assurances Générales Vie Accident Maladie Incendie Automobile Responsabilités de toutes sortes. Tel. Bur.: 4-3115 - Res.: 4-5613 23 est, Racine - Chicoutimi

Richard Dufour AVOCAT Edifice Murdock, chambre 304 23 est, rue Racine Chicoutimi

Jacques Dufour Avocat Edifice Thérberge, Chambre 4 121 Racine E. Tél.: 4-4125 Chicoutimi

Dr. Daniel Warren O.D. OPTOMETRISTE Examen de la vue 121 est, rue Racine - Chicoutimi 4-4862

Is-Joseph Tremblay Spécialité: Impôt sur le Revenu 71 rue Rthalds CHICOUTIMI-NORD Téléphone: 4-6541

Profils juniors saguenéens

par Germain Tremblay

Gabriel Beaulieu est le fils de M. et Mme Grégoire Beaulieu domiciliés sur la rue Cartier à Chicoutimi. Né le 28 avril 1937 dans la "ville-reine" du Saguenay, et le cinquième enfant d'une belle famille qui compte dix membres dont sept garçons, Gabriel devait grandir très vite en sagesse et en longueur... devant Dieu et devant les hommes!

C'est d'ailleurs une coutume dans la famille Beaulieu de "naitre" grand... et de profiter vite! Tous les frères de notre profil d'aujourd'hui sont des charpentiers d'hommes de six pieds et quelques pouces. Gabriel, avec ses six pieds 1 pouce et ses 185 livres ne devait pas faire exception à la règle. C'est un vrai colosse, et il n'a que 18 ans! Ceci veut dire que le gros numéro 2 des Saguenéens sera encore éligible pour une autre saison dans le hockey junior "A".



Gabriel Beaulieu

Ce qu'il y a d'intéressant à noter dans la jeune carrière de cet athlète, ce sont les circonstances particulières qui ont entouré la signature de son contrat avec le club junior local l'année dernière. Un soir d'automne 1954, notre ami s'était rendu au Collège voir pratiquer les Petits Saguenéens lorsqu'à un moment donné, Paul Quenneville, sans doute impressionné par la stature du jeune Beaulieu, s'approcha de lui et l'invita à se joindre à ses hockeyeurs. Une fois la pratique terminée, Gabriel n'était pas au bout de ses surprises puisque l'instructeur Paul Quenneville lui présentait un contrat en bonne et due forme. C'est à partir de ce moment que notre numéro 2 endossa le chandail blanc des Saguenéens juniors... et il le porte encore aujourd'hui de brillante façon.

Si vous demandez à de véritables connaisseurs ce qu'ils pensent du jeune colosse Gabriel Beaulieu, ils vous diront carrément qu'il y a en lui de grandes possibilités. Cet arrière-garde a tout pour réussir dans le hockey défensif, il patine bien, cogne excessivement dur et n'a qu'un seul désir, celui de s'améliorer coûte que coûte. De plus, il a du cœur et il tient compte des remarques qui lui sont faites, même lorsque ces dernières ne sont pas toujours douces à avaler... Gabriel a compris que si l'on se montrait exigeant à son égard, c'était parce qu'il avait beaucoup de talent et que l'on était en droit d'attendre de lui un rendement supérieur pour ne pas dire impeccable.

Notre ami place les Saguenéens juniors en troisième position du circuit Saguenay-Québec à la fin de la présente saison. Il n'a que des éloges à faire de son instructeur Raymond LaRoche. "Je m'applique à suivre ses conseils à la

lettre, de dire Gabriel parce que Raymond fut lui-même une étoile à la défense et je sais qu'il connaît son affaire." Le plus terrible cauchemar dont peut souffrir notre joueur de défense, c'est lors de ce circuit bien équilibré, nous doutons que tant des nôtres eussent pu atteindre la renommée dont ils jouissent actuellement. Jouant dans l'ombre du Canadien, sous les regards intéressés de la direction du Canadien, ils peuvent être appelés à tout moment à compléter un vide imprévu. Sans la Ligue du Québec, les nôtres, qui viraient s'expatrier dans la Ligue Américaine, vivre aux Etats-Unis ou bien s'exiler dans l'Ouest pour prendre l'occasion de chances inespérées.

Les nôtres ont bien l'impression que ce circuit Slater est bien à eux. Ils s'y sentent à l'aise à cause des applaudissements de la foule parisienne, la présence de tant de compatriotes sur la même équipe et même chez l'adversaire.

Bédard est battu

NOUVELLE-ORLÉANS (PA) — Vic Seixas, de Philadelphie, le premier favori, a défait Bob Bédard, de Sherbrooke, 7-5, 6-2 dans la deuxième ronde du tournoi de tennis Sugar Bowl.

Seixas a débuté lentement et traînait par 5-4 dans le premier set, mais il se rallia pour gagner les trois parties suivantes. L'ancien champion de Wimbledon et des Etats-Unis ne fut jamais en arrière dans le deuxième set. Il prit une avance de 5-1 et termina le match dans la huitième partie sur son propre service.

Bédard avait facilement gagné son match de première ronde en disposant de Jose Aguerro, du Brésil, le champion intercollégial des Etats-Unis, par 6-3, 6-2.

Le circuit du Québec a développé un grand nombre de joueurs pour la ligue Nationale

D'où viennent les vedettes du Tricolore? Où vont les grands favoris d'hier quand leurs jambes commencent à fléchir? Y a-t-il un noviciat où se forment les grands joueurs? Quelle récompense accorde-t-on à ceux qui ont vieilli à la tâche? La réponse elle est dans la Ligue du Québec.

Le circuit George Slater est depuis longtemps l'antichambre du Canadien. Quelques rares exceptions, comme Henri Richard et Bernard Geoffrin, qui ont sauté un échelon vers leur ambition, conformément à la règle générale. Jean Béliveau, à lui seul, a tenu longtemps entre ses mains le sort des As de Québec. Il leur donnait la victoire, il emplissait le Colisée. Il était presque tout le club. Claude Provost, pendant une saison, a tenu un rôle à peu près identique à Shawinigan. André Corriveau, qui est de taille à figurer dans le grand circuit, était la raison d'être des Braves de Valleyfield. Camille Henry, Jim Bartlett, actuellement dans la Ligue Américaine et qui revient très bientôt à la Ligue Nationale, s'y sont développés. Dollard St-Laurent, Butch Bouchard, Jean-Guy Talbot, Doug Harvey, Maurice Richard, Dickie Moore, Floyd Curry, autant de grands joueurs qui se sont perfectionnés dans ce qui est aujourd'hui la Ligue du Québec.

Sans ce circuit bien équilibré, nous doutons que tant des nôtres eussent pu atteindre la renommée dont ils jouissent actuellement. Jouant dans l'ombre du Canadien, sous les regards intéressés de la direction du Canadien, ils peuvent être appelés à tout moment à compléter un vide imprévu. Sans la Ligue du Québec, les nôtres, qui viraient s'expatrier dans la Ligue Américaine, vivre aux Etats-Unis ou bien s'exiler dans l'Ouest pour prendre l'occasion de chances inespérées.

Les nôtres ont bien l'impression que ce circuit Slater est bien à eux. Ils s'y sentent à l'aise à cause des applaudissements de la foule parisienne, la présence de tant de compatriotes sur la même équipe et même chez l'adversaire.

Les vrais sportifs appellent les nôtres qui se préparent à leur futur rôle de vedettes. Ceux qui assistent aux joutes de la Ligue du Québec ne sont pas des sportifs par snobisme, par désœuvrement

ou pour faire comme les autres. Ils n'arrivent pas après la première période et restent sur leur siège jusqu'à la dernière minute. Ils ne viennent pas faire étalage de toilette ou y trouver une occasion de se faire remarquer au milieu de toutes les célébrités qu'on signale dans les estrades. Ils n'y viennent pas pour digérer un copieux souper pris dans un restaurant huppé. Ils ne considèrent pas ces parties comme un moyen de tuer le temps avant une grande soirée de danse, une longue partie de cartes ou une soirée de réception nocturne. Les dames ne s'y relèquent pas et ne s'évaluent pas. Elles rient à tue-tête pour leurs favoris. Elles trépident d'enthousiasme et participent à toutes les émotions de la partie au lieu de causer avec la voisine du prochain chapeau qu'elles coifferont.

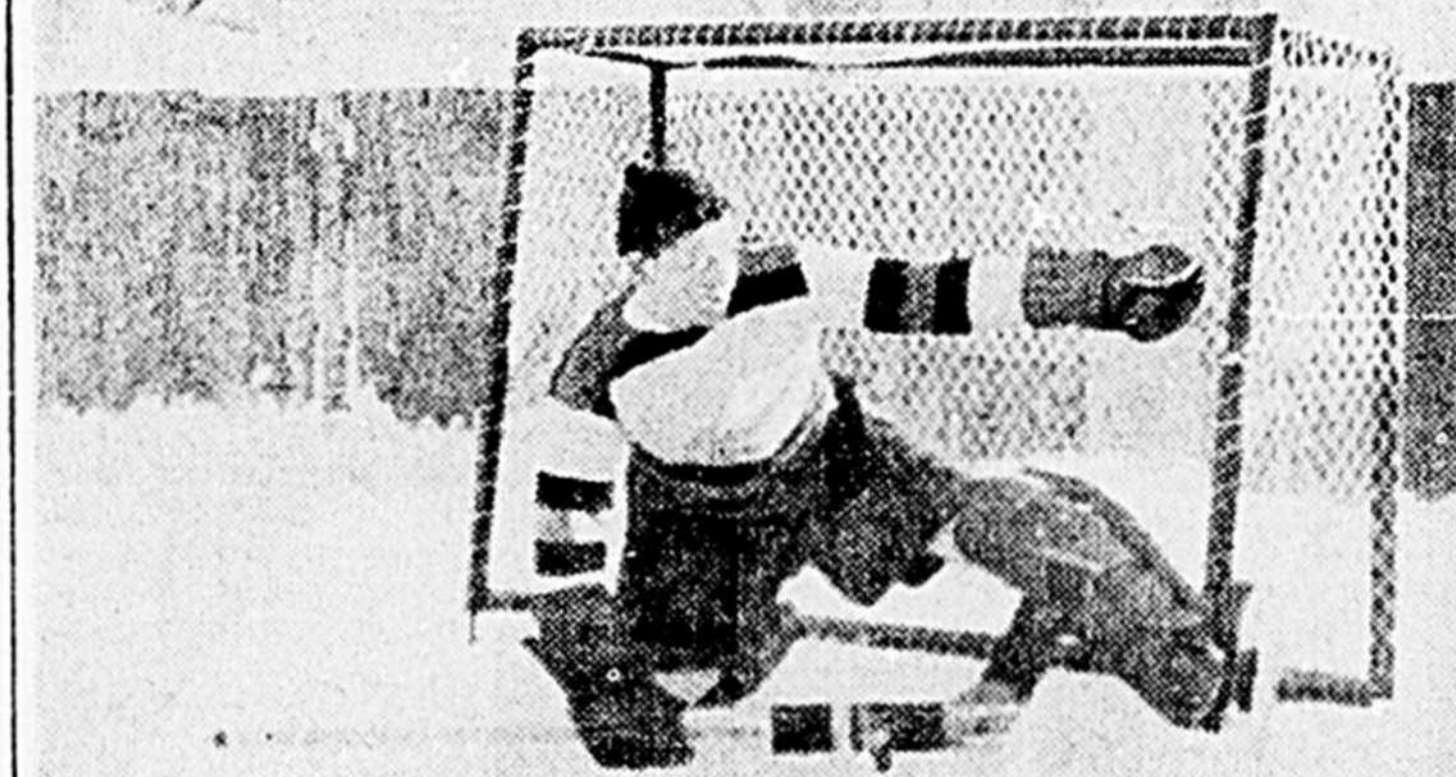
Ces vrais sportifs n'attendent pas que l'encens et la gloire auroient ces joueurs de hockey pour leur faire la cour et les entourer d'une admiration souvent plus ennuyante que sincère. Ce n'est pas être un grand sportif que de courtiser que les succès, que les vedettes, que les héros. Le courage, l'habileté, l'adresse, la ruse, la loyauté, la combativité, le sens de la discipline ne sont pas monopolisés chez les plus connus. C'est pour cela que nous n'hésitons pas à surnommer la Ligue du Québec, la Ligue des Vrais Sportifs.

N'est-ce pas ce circuit qui s'occupe des grands héros vite oubliés par les clients du samedi soir? N'est-ce pas cette Ligue qui accueille ceux qu'on entoure d'un dédain ou d'oubli? Ils se nomment: Elmer Lach, Roger Léger, Jean-Paul Lamonde, Gerry Plamondon venus ici apprendre à conduire après avoir su obéir.

On les oublie, mais qu'ils reviennent un jour ou l'autre dans la grande Ligue, et par un comportement paradoxal, on recommencera devant eux les réflexions qui s'imposent. N'est-ce pas le cas de Toe Blake, oublié par la foule quand il pilotait Valleyfield, et adulé par elle depuis qu'il dirige les destins du Canadien?

En tout 13 punitions furent imposées; Gadsby a mérité une punition de mauvaise conduite de 10 minutes. Quatre combats aux poings ont éclaté et à deux secondes de la fin, Gus Martson du Chicago et Harry Howells des Rangers en vinrent aux prises, ce qui

(Suite à la page 6)



HOCKEY MIDGET A ARVIDA: — A Arvida, comme dans tous les autres centres de la région, on s'occupe beaucoup au hockey chez les jeunes. Voici l'équipe des Bruins du circuit "Midget" d'Arvida; première rangée de gauche à droite: Paulo Gauthier, G. Sénéchal, G. Rhéaume, J.-C. Villeneuve, G. Rousseau, J.-N. Tremblay. Deuxième rangée, même ordre: Le révérend frère Bernard-Arthur, directeur. Damien Boullane, capitaine; J.-M. Beaulieu, F. Girard, H. Bouchard, et G. Guimond. L'instructeur le frère Albert était absent au moment de la photo. Sur la photo du bas, on aperçoit Gaston Rhéaume au moment où il vient d'effectuer un brillant arrêt sur un lancer de Pat Simard.



Maurice Richard marque le 500e but de sa carrière alors que Canadien défait les Torontois par 5 à 2

MONTREAL (PC) — Conduits à l'attaque par le jeune Henri Richard, qui a enregistré ce qui devait être le but de la victoire et a récolté trois assists, les Canadiens de Montréal ont vaincu les Maple Leafs de Toronto par 5-2 hier soir.

Une foule de 13,784 amateurs ont vu les Habitants mettre fin à une série de deux défaites consécutives, leur plus longue de la saison. Ils n'ont pas perdu une partie au Forum depuis le 27 octobre.

Le jeune Richard a brisé l'égalité de 2-2 au début de la troisième période. Ayant reçu une passe de son frère, Maurice, il décocha un long lancer directement en face des buts pour déjouer Harry Lumley. C'était son 11e but de la saison.

Henri Richard obtint des assists sur les buts de Maurice Richard, Dollard St-Laurent et Dickie Moore. Jean Béliveau marqua le dernier but de la joute sur une passe de Bernard Geoffrin alors qu'il restait moins de deux minutes à jouer.

Le but du Rocket, réussi à la deuxième minute de jeu, était le 500e de sa carrière. Il a enregistré 443 buts dans les joutes régulières et 57 dans les éliminatoires en 14 saisons avec le Tricolore.

Les Leafs se sont ralliés avec deux buts pour prendre les devants 2-1 alors que Dollard St-Laurent était au pénitencier pour avoir fait trébucher Eric Nesterenko. Tod Sloan compta le premier à 13:31 sur des passes de Marc Reaume et Gerry James. A 15:18, Dick Duff compta sans aide après avoir intercepté la rondelle dans la zone du Montréal.

St-Laurent compta alors que les deux clubs étaient à court d'un homme. Tim Horton le laissa à découvert en face du filet et il déjoua Lumley sur une passe de Henri Richard.

Dix minutes après le but du jeune Richard, il fit un passe à Moore qui donna aux Canadiens une avance de deux buts. Les espoirs des Leafs d'effectuer un autre rattrapage de deux buts s'évanouirent quand Jean Béliveau compta.

L'arbitre Frank Udvari a imposé 22 punitions mineures, la plupart pour avoir fait trébucher et avoir croché. Elles furent divisées également.

Plante au jeu

Plante, qui ne devait pas revenir au jeu avant samedi après avoir été à l'écart durant deux semaines à cause d'une fracture du nez, a gardé les filets du Tricolore. Il a bloqué 18 lancers contre 19 pour Lumley.

Doug Harvey, souffrant d'une blessure à la main droite, a revêtu l'uniforme, mais l'instructeur Toe Blake ne l'a pas utilisé.

Alignements

Toronto — Buts: Lumley; défenses: Morrison, Horton, Thomson, Reaume; avants: Sloan, Smith, Nesterenko, Duff, Stewart, Armstrong, Migay, Harris, James, Hurst, Hannigan, Balfour.

Montréal — Buts: Plante; défenses: Talbot, St-Laurent, Harvey, Bouchard, Johnson; avants: Béliveau, Geoffrin, Olmstead, H. Richard, M. Richard, Moore, Mosdell, Curry, Provost, Marshall.

Arbitres: Frank Udvari; lignes:

Première période: 1. Montréal, M. Richard (H. Richard, Moore) 1:39; 2. Toronto, Sloan (Reaume, James) 13:42; 3. Toronto, Duff 15:18.

Punitions: Duff 4:13, Johnson 7:31, Bouchard 10:10, James 10:10, Moore 10:10, Sloan 10:10, Reaume 19:29.

Troisième période: 5. Montréal, H. Richard (M. Richard) 5:47; 6. Montréal, Moore (H. Richard, M. Richard) 15:31; 7. Montréal, Béliveau (Geoffrin) 18:13.

Punitions: Thomson 2:40, M. Richard 3:05, Morrison 3:05, H. Richard 11:37, Hurst 11:37.

Arrêts: Lumley 8 4 7-19; Plante 8 6 4-18.

Sommaire

Première période: 1. Montréal, M. Richard (H. Richard, Moore) 1:39; 2. Toronto, Sloan (Reaume, James) 13:42; 3. Toronto, Duff 15:18.

Punitions: Duff 4:13, Johnson 7:31, Bouchard 10:10, James 10:10, Moore 10:10, Sloan 10:10, Reaume 19:29.

Troisième période: 5. Montréal, H. Richard (M. Richard) 5:47; 6. Montréal, Moore (H. Richard, M. Richard) 15:31; 7. Montréal, Béliveau (Geoffrin) 18:13.

Punitions: Thomson 2:40, M. Richard 3:05, Morrison 3:05, H. Richard 11:37, Hurst 11:37.

Arrêts: Lumley 8 4 7-19; Plante 8 6 4-18.

Le but du Rocket, réussi à la deuxième minute de jeu, était le 500e de sa carrière. Il a enregistré 443 buts dans les joutes régulières et 57 dans les éliminatoires en 14 saisons avec le Tricolore.

Les Leafs se sont ralliés avec deux buts pour prendre les devants 2-1 alors que Dollard St-Laurent était au pénitencier pour avoir fait trébucher Eric Nesterenko. Tod Sloan compta le premier à 13:31 sur des passes de Marc Reaume et Gerry James. A 15:18, Dick Duff compta sans aide après avoir intercepté la rondelle dans la zone du Montréal.

St-Laurent compta alors que les deux clubs étaient à court d'un homme. Tim Horton le laissa à découvert en face du filet et il déjoua Lumley sur une passe de Henri Richard.

Dix minutes après le but du jeune Richard, il fit un passe à Moore qui donna aux Canadiens une avance de deux buts. Les espoirs des Leafs d'effectuer un autre rattrapage de deux buts s'évanouirent quand Jean Béliveau compta.

L'arbitre Frank Udvari a imposé 22 punitions mineures, la plupart pour avoir fait trébucher et avoir croché. Elles furent divisées également.

Plante au jeu

Plante, qui ne devait pas revenir au jeu avant samedi après avoir été à l'écart durant deux semaines à cause d'une fracture du nez, a gardé les filets du Tricolore. Il a bloqué 18 lancers contre 19 pour Lumley.

Doug Harvey, souffrant d'une blessure à la main droite, a revêtu l'uniforme, mais l'instructeur Toe Blake ne l'a pas utilisé.

CKRS-TV

VENDREDI, 30 DECEMBRE

7.00 Nouvelles filmées

7.30 Le grenier aux images

8.00 Beau temps, mauvais temps

8.30 Passe partout

9.00 Film

9.30 Le cinéma chez-soi

11.00 Nouvelles anglaises — filmées

11.10 O Canada — Fin des émissions

SAMEDI, 31 DECEMBRE

5.00 Concert pour la jeunesse

7.00 Nouvelles filmées

7.15 Film

7.30 Taille-Fer

8.00 Noblesse oblige

8.30 Le point d'interrogation

BONNE et HEUREUSE ANNEE!

9.00 Programme à être annoncé

9.30 Cinéma chez-soi

11.00 Nouvelles anglaises — filmées

11.10 O Canada — Fin des émissions

BONNE NUIT! DE VOTRE MAGASIN

ROYAUME DU SAGUENAY

LESSARÉ

PHARMACIE

Commencez la nouvelle Année au volant de l'un de nos MAGNIFIQUES USAGÉS



- 1952 CHEVROLET Coach Marron, air conditionné, AUTOMATIC, Radio \$1100.
- 1952 PONTIAC Sedan 2 tons, vert, air conditionné \$995.
- 1951 DODGE Coach bleu, 2 tons, air conditionné, radio \$940.
- 1949 DODGE Sedan bleu, air conditionné et radio \$600.
- 1949 KAYSER Traveller vert, air conditionné En spécial \$295.
- 1950 PONTIAC Coach marron, air conditionné et radio \$695.

COTE BOIVIN AUTO SERVICE INC.

DISTRIBUTEURS

CHEVROLET • OLDSMOBILE • CADILLAC

CAMIONS CHEVROLET

PNEUS DOMINION ROYAL

TEL.: 4-7721

80 rue Racine est

CHICOUTIMI

Où vas-tu?

...prendre une GOLDEN la bière plus légère et plus moelleuse

GOLDEN ALES

un produit MOILSON

Moore brille dans le gain de 3 à 1 des Saguenéens

LE MIROIR des SPORTS

avec Gilles Goyette



Je ne me prends pas pour un devin, mais je me sens capable au seuil de la nouvelle année, de vous faire quelques prédictions.

Sachez qu'un certain nombre d'échecs sont inévitables; on en trouve dans les carrières les plus brillantes. Les revers ne doivent ni vous déconcerter, ni vous abattre, et ils vous seront utiles grâce aux enseignements qu'ils vous donneront.

Et pour revenir à mes prédictions, j'affirme qu'un certain nombre d'entre vous seront ce qu'ils souhaitent devenir.

JANVIER

Jimmy Moore prend une avance confortable sur Gilles Dubé pour la première position des compteurs de la ligue du Québec.

Les jeunes Saguenéens de Chicoutimi quittent enfin la cave du classement de la ligue Junior "A" Saguenay-Québec.

Jacques Locas réussit le truc du chapeau contre les Cataractes de Shawinigan.

Jacques Garant se classe parmi les dix meilleurs pointeurs de la ligue Junior "A".

Jacques Tremblay, du National, refuse de signer une formule avec les Saguenéens.

Maurice Richard prend la défense de l'officiel Frank Udvari qui se voit attaquer sournoisement par Hal Laycoe.

Le président Clarence Sampbell suspend Hal Laycoe pour une joute et lui impose une amende de \$5.

Léo Durocher cherche à s'assurer les services de Willie Mays.

Pierre Joron est appelé à remplacer Jean Fournier qui vient d'être hospitalisé.

Les Red Wings de Détroit passent en deuxième place de la ligue Nationale.

FEVRIER

Les Cataractes viennent de subir un quatrième échec d'affilée. Roger Léger est aux abois.

Les Saguenéens s'approchent sensiblement de la deuxième place du classement avec un gain-surprise sur les protégés d'Elmer Lach.

André Coriveau enregistre son 25e but de la saison. Les jeunes Saguenéens triomphent du Frontenac dans un match fort enlevé. Réal Duchêne est en vedette.

Gilbert Gravel a décidé de ne plus suspendre ses joueurs d'ici la fin de la saison.

Andy Bathgate, des Rangers, dépasse Jean Béliveau en tête des compteurs de la Nationale.

M. et Mme Fernand Perreault annoncent avec fierté la naissance d'un héritier.

Anatole Fleury gage un dix onces que les Saguenéens termineront la saison en deuxième position.

La direction du Canadien songe à donner un essai à Jacques Beauchamp pour garder les filets du club de la Nationale.

MARS

Rocky Marciano signe un nouveau contrat avec le club International de boxe et s'engage à rencontrer Hurricane Jackson.

Les Saguenéens jouent au grand complet pour la première fois depuis le début de la saison. Germain Léger se distingue avec une paire de buts.

Les rédacteurs sportifs de la vieille capitale fument le calumet de paix avec Punch Imlach.

Ezzard Charles décide de se retirer de la boxe après avoir été cnockouté par un inconnu au premier round.

Eduardo Lausse et Sugar Ray Robinson signent un contrat pour une rencontre en juin au stade des Yankees.

Ted Williams promet de se rapporter à temps pour la période d'entraînement.

Odilon Crevier assiste à quelques joutes d'exhibition des clubs majeurs en Floride.

AVRIL

Jimmy Moore, Gerry Claude et Lou Smrke sont choisis sur la première équipe d'étoiles.

Jimmy Moore remporte les trophées Lessard sur la Côte, Victor Gladu Lord Calvert.

Les Saguenéens éliminent les As de Québec de la course au championnat, pendant que les Cataractes font subir le même sort au Royal.

Jimmy Moore a terminé en tête des compteurs de la ligue du Québec.

Radio-Canada demande à Robert Quenneville de prêter main-forte à René Lecavalier pour la diffusion des joutes du Canadien au Forum.

Les jeunes Saguenéens se font éliminer par le Frontenac de Québec.

Jacques Gagnon, de Chicoutimi, a été désigné le joueur le plus agressif des Lions et devient récipiendaire du trophée Lord Calvert.

Les Saguenéens causent toute une surprise en éliminant les Cataractes après sept joutes à peine disputées.

Après avoir remporté le championnat de la Nationale, les Canadiens gagnent la coupe Stanley aux dépens des Red Wings de Détroit.

Ted Williams cogne trois circuits au cours d'un match hors-concours contre les Dodgers.

Les Canucks de Vancouver se mesurent aux Saguenéens pour le championnat du hockey mineur au Canada.

La direction du Canadien parle d'un échange possible avec les Bruins pour obtenir Marcel Bonin et Léo Labine. Dickie Moore et Don Marshall passeront aux Bostonnais.

Quatre joueurs des Canadiens sont les choix des journalistes sur la première équipe d'étoiles.

MAI

Les Dodgers et les Yankees sont encore les favoris pour se rencontrer dans la prochaine série Mondiale.

René Lemyre fait l'acquisition du joueur japonais Kiruo Yatsi.

Jacques Gagnon annonce la signature de Claude Lizotte et Charlie Massaro.

Les Saguenéens se couvrent de gloire en gagnant le trophée du duc d'Edimbourg.

Quelques joueurs des Saguenéens annoncent leur retraite définitive du jeu actif.

Ti-Fril fait l'ouverture officielle de la saison de baseball du circuit Régional en lançant la première balle.

Gaby Tremblay gagne le pari-mutuel à la piste de courses de Jonquière.

Gaëtan Fortin est nommé secrétaire de la ligue de baseball.

On parle de Sorel comme sixième club dans la ligue de hockey du Québec.

Claude Lizotte lance une partie sans point ni coup sûr contre les Braves de Jonquière. Il retire 20 frappeurs sur des strikes.

La ligue de balle-molle de Chicoutimi fait son ouverture officielle. Les club Dow et Boivin débutent par une victoire.

Pat Ouellet annonce que les courts du CTC sont prêts Joe Haddad est réélu à la présidence de la ligue de tennis.

Le meilleur compteur de la ligue du Québec se révèle la vedette de la rencontre en marquant deux buts contre les As; — Hicks, Taillefer et Paillé sont aussi effectifs.

Jimmy Moore, le meilleur compteur de la ligue, a encore dirigé l'offensive avec deux buts hier soir alors que les Saguenéens de Chicoutimi ont déployé beaucoup de puissance à l'attaque pour triompher des As de Québec par 3 à 1 dans un match de la ligue professionnelle du Québec disputé devant quelque 3,000 personnes.

Cette victoire nettement méritée a permis aux Saguenéens d'augmenter à sept points leur avance sur les protégés de Punch Imlach, qui occupent la quatrième position du classement. Par ailleurs, les Lions de Trois-Rivières se sont rapprochés à six points du Québec en disposant des Cataractes de Shawinigan par le pointage de 4-2.

La joute a été enlevante et rapide. La mise en échec a été serrée et l'officiel René Simard a distribué un total de 13 punitions mineures, dont sept aux visiteurs.

Jimmy Moore a ouvert le pointage au début de la première période. Alors que Tony Schneider purgeait une punition mineure, les Saguenéens se lancèrent à l'attaque pour attaquer de tous les côtés la cage de Claude Evans. A 1:46 Moore a accepté une passe de Stan

Smrke pour déjouer Evans à la barre et lancer à bout portant. Le cerbere des As, qui venait d'arrêter deux lancers consécutifs de Stan Smrke et Gerry Claude, n'a pu rien faire contre la précision du lancer de Moore. Stan Smrke et Glen Cressman méritèrent des aides sur ce but initial.

GREIG HICKS BRILLE

Pendant que Fernand Perreault était puni pour avoir bousculé Larry Thibeault, Greig Hicks et Glen Cressman ont fait un travail de géant à la défensive. Ces deux Saguenéens ont tellement bien évolué que les As furent impuissants à s'approcher trop près des filets de Paillé. Danny Poliziani et Georges Roy furent ensuite punis pour s'être chamaillés. Thibeault prit également le chemin du pénitencier quelques secondes plus tard, mais Evans fut tout simplement sensationnel en bloquant quatre lancers successifs de Locas, Perreault, Claude et Georges Roy.

ENCORE MOORE

Jimmy Moore porta le compte 2-0 dans la deuxième joute avec l'aide de John Hanna et Lou Smrke. Pendant que Stan Smrke et Larry Thibeault réchauffaient le banc des punitions, John Hanna fit une montée en zig-zag relayée à Lou Smrke posté devant le filet des As. Ce dernier fit une feinte pour déjouer Bingo Ernst et passa à Moore qui lança dans le coin du filet à 5:38.

Greig Hicks a enregistré le 3e but du Chicoutimi 20 secondes avant la fin de la seconde période. Cressman a passé à Gerry Claude, qui décocha un puissant lancer sur Evans. Hicks prit le retour et lança dans le haut du filet pour faire scintiller la lumière rouge.

BLANCHISSAGE EVITE

Dès le début du dernier engagement, les As se lancèrent à l'attaque. Profitant d'un moment d'hésitation de nos joueurs, Jean-Marie Cossette traversa la défense pour lancer un boulet qui prit Paillé par surprise.

Les As ont ensuite attaqué farouchement jusqu'à la fin des hostilités. Punch Imlach a retiré à deux reprises son gardien des filets, mais les As furent impuissants, tandis que les Saguenéens manquèrent une couple d'occasions de profiter de lancer dans un filet désert.

Claude Evans a été passablement occupé en bloquant pas moins de 38 lancers dans la joute, dont 19 au premier vingt. Paillé a accompli 25 arrêts au cours d'une des plus belles joutes de la saison.

Alignements

Québec — Buts: Evans; défenses: Crozier, Ernst, Schneider, Thibeault; avants: Gamble, Tessier, Ford, Poliziani, Labadie, Tremblay, Achymlichuk, Buchanan, Cossette, Vinet.

Chicoutimi — Buts: Paillé; défenses: Claude, Roy, Taillefer, Hanna; avants: S. Smrke, Locas, Topoll, Moore, L. Smrke, Campeau, Perreault, Hicks, Cressman, Lalonde. Arbitre: Simard; lignes: Balleau et O'Doherty.

Première période

1—Chicoutimi, Moore 1:46

(S. Smrke - Cressman) 1:46

Punitions: Schneider 0:20, Perreault 8:51, Poliziani 11:22, Roy 11:22, Thibeault 12:12, Hanna 14:00, Claude 18:12.

Deuxième période

2—Chicoutimi, Moore 5:38

(Hanna - L. Smrke) 5:38

3—Chicoutimi, Hicks 19:40

(Claude - Cressman) 19:40

Punitions: S. Smrke 5:58, Thibeault 5:58, Poliziani 9:42, Ford 9:42, Locas 12:03.

Troisième période

4—Québec, Cossette 0:38

(Tremblay) 0:38

Punition: Ford 18:12.

Arrêts:

Evans 19 12 7-38

Paillé 8 5 12-25



QUATRE HEROS D'UNE BELLE VICTOIRE: — Les Saguenéens de Chicoutimi ont déployé beaucoup de puissance à l'attaque contre les As pour remporter une belle victoire de 3-1. Jimmy Moore avec 2 buts, Marcel Paillé, qui a été sensationnel, Greig Hicks et Pete Taillefer, qui se signalèrent à la défensive ont joué un rôle important dans cette précieuse victoire.

Jacques Gagnon et Pete Kapusta ont dominé dans le triomphe des Lions

SHAWINIGAN FALLS (PC) — Pete Kapusta a enregistré deux buts en troisième période hier soir pour conduire les Lions de Trois-Rivières à un gain de 4-2 contre les Cataractes de Shawinigan Falls dans une joute de la ligue professionnelle du Québec disputée devant quelque 3,000 amateurs.

Trois-Rivières tira de l'arrière par 2-1 en commençant la troisième joute, mais Jacques Gagnon égala les chances sur un jeu de puissance à 6:18. Kapusta prit le retour d'un lancer de Billy Gooden à 9:15 pour donner l'avantage aux Lions. Il réussit son deuxième but en lançant dans un filet désert durant la dernière minute de jeu.

C'était la première victoire des Lions contre les Cataractes en neuf rencontres cette saison.

Albert Langlois compta le premier but du Shawinigan Falls au début de la deuxième période; son long lancer fit un bond pour se loger dans le coin supérieur du filet. Jean-Paul Bisailon égala le compte moins d'une minute plus tard, mais Erwin Grosse redonna l'avance aux Cataractes avant la fin de la période.

Phil Hughes a bloqué 25 lancers pour Trois-Rivières et Gaëtan Desaurault effectua 20 arrêts pour Shawinigan Falls.

Alignements

Trois-Rivières — Buts: Hughes; défenses: Lamirande, Goyette, Morgan, Tennant, Michelin; avants: Leclerc, Gagnon, Bisailon, Scherza, Stoddard, Goode, Kapusta, Groleau, Dubuc.

Shawinigan Falls — Buts: Desaurault; défenses: Turner, Hodgson, G. Bouchard, Langlois; avants: Broten, Wray, Kachur, Desautniers, R. Bouchard, Thomson, Dubé, Grosse, Denis.

Arbitre: Georges Gravel; lignes: Réal Leblanc et Jean Landry.

Sommaire

Première période: Aucun but.

Punitions: Desautniers 7:45, Tennant 10:46, Michelin 14:46.

Deuxième période: 1-Shawinigan Falls, Langlois (Grosse) 6:18; 2-Trois-Rivières, Bisailon (Groleau, Dubuc) 6:06; 3-Shawinigan Falls, Grosse (Denis, Hodgson) 17:53.

Punitions: Goyette 6:56, R. Bouchard 6:56, Morgan 8:06, Tennant 11:59, Turner 14:31.

Troisième période: 4-Trois-Ri-

vières, Gagnon 6:18; 5-Trois-Rivières, Kapusta (Gooden) 9:15; 6-Trois-Rivières, Kapusta (Gagnon) 19:16.

Punitions: Scherza 1:39, Kachur 1:39, Tennant 5:16 majeure 11:20, Grosse 5:16, Dubé majeure 5:16, R. Bouchard mauvaise conduite, 6:04, Morgan 9:58.

Arrêts:

Hughes 11 10 4-25

Desaurault 6 7 7-20

Hockey à Bagotville

Le club de hockey des Policiers & Pompiers recevront les Canadiens de Grande-Baie ce soir à l'Aréna de Bagotville dans une partie régulière du circuit Jos, Haddad.

Lors de la dernière rencontre laquelle s'avéra rude et mouvementée, les vaillants Canadiens l'emportèrent par 6 à 2 grâce à plus de fini autour des filets et (suite à la 7ième page)

HOCKEY

LIGUE DU QUÉBEC
Chicoutimi 3, Québec 1
Trois-Rivières 4, Shawinigan 2

LIGUE NATIONALE
Canadien 3, Toronto 2
Détroit 4, Boston 3
Chicago 4, Rangers 2

CLASSEMENT

LIGUE DU QUÉBEC

Équipe	P	B	P	PP	PP	P
Shawinigan	26	219	2	139	85	56
Québec	34	17	4	92	83	38
Chicoutimi	31	15	2	93	76	32
Québec	31	12	1	92	106	25
Trois-Rivières	32	9	22	1	65	159

LIGUE NATIONALE

Équipe	P	B	P	PP	PP	P
Canadien	47	23	9	108	58	53
New-York	36	16	11	6	96	78
Détroit	34	11	12	79	71	34
Chicago	36	12	15	9	86	105
Toronto	37	12	19	6	74	30
Boston	35	6	18	9	62	96

LIGUE SAGUENAY-QUÉBEC

Équipe	P	B	P	PP	PP	P
Frontenac	19	14	1	4	107	58
National	22	11	8	3	102	91
Victoria	19	9	8	1	52	53
Arvida	18	7	8	3	69	71
Marquis	21	6	11	4	79	92
Alma	20	6	12	1	76	63
Saguenéens	19	6	11	2	80	123

à recevoir les adeptes du tennis. nis Régionale.

JUIN

Gérard Duval, président de la ligue de baseball Régionale, annonce la venue possible de George Trautman. Walter Gagnon est nommé officiellement arbitre en chef.

Les Indiens et les Giants sont en tête dans les majeures.

Gaby Tremblay et Gerry Picard sont décidés à "potter" deux mains.

Ray White réussit un trou d'un coup. Buzz Anderson Eddie Ricken et Roland Hébert assistent à l'exploit.

Le club Dow occupe la première position de la ligue de balle-molle.

Jean-Paul Régis, de J.-G. Boivin, gagne sa quatrième partie en ligne.

Jacques Gagnon se fait expulser du terrain par l'arbitre Eddie O'Doherty. Le président Duval le suspend pour une joute.

Raymond Lessard, de Lessard sur la Côte, lance un défi à Jacques Harvey, champion lutteur de St-Fulgence, pour une rencontre pour le titre.

Georges Roy songe sérieusement à quitter le hockey pour se lancer dans les affaires à Québec.

JUILLET

La ligue Nationale remporte les honneurs sur l'Américaine dans la joute tout-étoiles. Willie Mays et Robin Roberts en lumière.

Casey Stengel dit que Mickey Mantle est meilleur joueur que Mays.

Richard Desmeules fait l'achat d'un système de projecteurs pour son stade de baseball à Jonquière.

Maurice Richard vient jouer un "twosome" au club de golf de Chicoutimi en compagnie de Jean Béliveau.

M. Arthur Tremblay, de Molson, annonce que le tournoi de golf "Molson's" sera encore disputé sur les links d'Arvida.

Don Newcombe domine les lanceurs des majeures avec quinze victoires. Robin Roberts, Whitey Ford et Dick-Donovan le suivent de près.

Jean Martin, de CKRS-TV, est nommé directeur sportif.

Le baseball organisé invite Gérard Duval à la convention du baseball mineur à Columbus.

Pierre Joron bat Marcel Clavet au golf. Marcel dégoûté de son échec brise trois bâtons: le 1 bois, le fer numéro 5 et son pouteur.

Fernand Perreault gagne le tournoi des hockeyeurs sur le terrain de Summerlea.

AOUT

Les Yankees prennent la tête du classement de l'Américaine.

Claude Lizotte maintient Chicoutimi en première position du circuit Régional.

Les Dodgers prennent une avance de 10 parties en tête de la Nationale.

(Suite à la page 6)

GIN fin et fines LIQUEURS

BOLS

LUCAS BOELS

de renommée mondiale. A° 1875

BONNE et HEUREUSE ANNÉE

PUISSE

1956

ETRE POUR VOUS ET LES VOTRES UNE ANNÉE DE JOIE

Que chaque jour vous apporte la santé, le bonheur et la prospérité.

NOUVEAUTES • CHICOUTIMI

Gagnon Frères